

**Archives départementales du Rhône**

**Série 59 J**  
**Château de Bois-Dieu**

**Inventaire analytique suivi d'une notice historique**



**Benoît Faure-Jarrosion**

<b>Présentation</b>	<b>p. 3</b>
<b>Inventaire analytique</b>	<b>p. 4</b>
<b>Bois-Dieu des origines à 1815</b>	<b>p. 26</b>
<b>Bois-Dieu depuis 1815</b>	<b>p. 35</b>

*Couverture : le château de Bois-Dieu, cliché Mairie de Lissieu*

Le présent fonds est constitué par les archives du château de Bois-Dieu à Lissieu, arrondissement de Limonest (Rhône), à une quinzaine de kilomètres au nord de Lyon.

### **Origine du fonds**

Les héritiers des derniers propriétaires, représentés par la famille Gindre, ont remis ces documents aux Archives départementales du Rhône au printemps 1984. Le domaine de Bois-Dieu avait été cédé, quelques années auparavant, à un promoteur qui l'avait loti de maisons individuelles et qui menaçait, malgré ses promesses, de détruire le château. L'appât du gain qui avait permis la construction du bâtiment – il a été édifié vers 1680 par un faussaire avec ses profits frauduleux – menaçait de causer sa mort. Le versement de ces documents avait pour objet d'obtenir un inventaire et une exploitation très rapide de ces archives – quelques semaines – afin de mettre en évidence l'intérêt historique du bâtiment. Une notice fut rédigée dans ce même délai et diffusée et, grâce au soutien de différents défenseurs du château, la démolition fut évitée.

### **Contenu du fonds**

Le fonds comporte cinq cartons et deux plans. La plupart des pièces datent des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, quelques-unes du XVI<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle et un plan du XX<sup>e</sup> siècle. Elles ont manifestement été transmises de propriétaire en propriétaire, ce dont certains actes témoignent, et ont été conservées en bon état. Les documents sont principalement des actes d'ordre juridique et fiscal (propriété, location, entretien, procédures, rentes nobles) concernant le domaine. Quelques actes touchent les familles qui ont possédé les terres puis le château, mais il s'agit, là aussi, surtout de traces notariées de la vie matérielle (acquisitions, successions, transactions). Rares sont les pièces plus personnelles, en particulier les missives. Par ailleurs, deux des documents les plus révélateurs pour l'histoire de Bois-Dieu sous l'Ancien Régime et conservés aux Archives Départementales du Rhône n'appartiennent pas à cette série 59 J. Il s'agit de deux inventaires après décès qui décrivent le contenu des bâtiments et qui figurent dans les séries de la Sénéchaussée de Lyon (BP) et des justices seigneuriales (2B).

### **Notices historiques**

L'inventaire qui suit est celui que j'avais réalisé en 1984 et qui était resté à l'état manuscrit. Il est suivi des deux notices historiques rédigées à la même époque. J'évoque dans la première Bois-Dieu des origines à 1815. On voudra bien en excuser les imperfections. Ces travaux furent rédigés rapidement, dans les circonstances évoquées plus haut, et je n'avais alors que vingt ans. En particulier, dans les intitulés des documents, la typographie de l'inventaire ne distingue pas les analyses des transcriptions littérales de titres. La notice a été conservée intacte mais des documents découverts depuis sont mentionnés en notes de bas de page. La seconde notice, qui décrit Bois-Dieu depuis 1815, est l'œuvre de R. Gindre. Elle constitue, par elle-même, un document précieux car elle renferme le témoignage d'un membre de la dernière famille propriétaire et la trace de la tradition orale de celle-ci, et a été formée, en partie, grâce à des archives restées privées.

Plus de vingt ans plus tard, le château de Bois-Dieu est toujours là, restauré, occupé. Les archives auront apporté leur petite pierre à la préservation du patrimoine et à l'agrément quotidien.

Benoît Faure-Jarrosion  
juillet 2005

# Archives du Château de Bois-Dieu

59 J 1 (carton)

## I. Inventaires de titres

Descriptions de titres concernant des terres à Lissieu, 4 pièces, 1637-1760

juin 1637	Inventaire des contrats, échanges et quittances concernant la grange du boys dieu fait par moy Antoine Baud père remis à Antoine Baud mon fils
après 1741	Etat des anciens contrats concernant les biens des Dodat
après le 17 mars 1742	Inventaire général des papiers et titres concernant la maison de Bois-Dieu
30 avril 1760	Etat des papiers de Madame Trollier remis à ses filles

## II. Familles

### A. Famille Baud ou Lebaud

Antoine Baud, marchand tanneur et citoyen de Lyon<sup>1</sup> et Antoine Lebaud, son fils, receveur des tailles et payeur en l'élection de Forez, puis receveur des finances et des consignations de la ville de Lyon. Sentences, transaction, donation entre vifs. 4 pièces, 1609-1636

15 septembre 1609	Sentence arbitrale pour Antoine Baud contre André Pallet et Guillemette Bullichon sa femme au sujet de terres à Lissieu
3 décembre 1615	Sentence pour Antoine Baud contre Humbert Blanchet laboureur de Chazey d'Azergues concernant des biens à Lissieu et à Marsilly, Sénéchaussée de Lyon
6 juillet 1619	Transaction entre Antoine Baud et Antoine Cambrie concernant un chemin à Bois Dieu
30 septembre 1636	Donation entre vifs par Antoine Baud, bourgeois de Lyon, à Antoine Lebaud, son fils

### B. Famille Coinde<sup>2</sup>

Enfants d'Antoine Coinde dit Raquin, tavernier à Lyon (1587-1588) ; Jehan Coinde, laboureur au Bois-Dieu ; Mathieu Coinde, veloutier à Lyon (1627), Catherine Charey Vve de Martin Coinde, de Lyon (1669-1675) ; Françoise (1669) et Lucretse Vve de Pierre Girard, de Lyon (1637), ses filles. Actes, arrêt, commandement, transactions. 6 pièces, 1587-1675

6 Février 1587	Pacte entre Antoine Godin, archer du lieutenant criminel de robe courte à Lyon, tuteur des enfants de Antoine Coinde dit Raquin, et Jean Coinde, laboureur du Bois Dieu
----------------	---

<sup>1</sup> Sur Antoine Baud, voir également BP 494 f° 311 v°, sentences de la Sénéchaussée. Sur le père et le fils, 3 E 3899 f° 42 v°. Contrat pour Antoine Lebaud, marchand à Lyon, vers 1662, 3 E 7503

<sup>2</sup> Sur les Coinde (ou Coindre) à Lyon, voir également BP 494 f° 20 et 311 v°, sentences de la Sénéchaussée ; 3 E Freyssinet f° 709 sur Lucretse, Martin et Antoine Coinde. Godefroy, *Les orfèvres de Lyon*, p. 170 : Lucretse Coindre, vivante en 1648-1654, veuve de Jullien, orfèvre en 1642-1644. Testament d'Antoine Coinde dit Raquin, marchand citoyen de Lyon, BP 3735 f° 242. Acquisition par les héritiers d'Antoine Raquin dit Coinde (sic) contre Jean Coinde, laboureur du Boys Dy, 6 février 1587, 3 E 620.

12 mars 1588	Acte pour Antoine Gaudin, tuteur des enfants d'Antoine Coinde dit Raquin contre Jean Coynde
31 juillet 1627	Arrêt du parlement de Paris entre Mathieu Coinde veloutier de Lyon et Antoine Cambrie concernant un chemin au Bois Dieu
13 août 1627	Commandement par sergent royal à Antoine Cambrey sur requête de Mathieu Coinde d'ouvrir un chemin au « <i>molin Raquin</i> » en exécution d'une décision de justice
8 août 1637	Transaction entre Lucesse Coinde, veuve de Pierre Girard, et Pierre Girard, son fils
1669-1675	Transaction entre Catherine Charey, veuve de Martin Coinde, Françoise et Lucesse, ses filles, et Nicolas Rolichon, notaire de Lyon, 20 janvier 1669. Quittance du 22 avril 1675

### C. Famille Claustrier (ou Clautrier, Clautryer)

André Claustrier<sup>3</sup>, receveur général des Finances à Lyon, condamné comme faussaire. Demande, saisie, bail judiciaire, adjudication. 8 pièces, 1671-1695

24 avril 1671	Demande et assignation, André Claustrier et Antoine Navette, prêtre
29 mai 1690	Procès verbal de saisie des meubles du sieur Claustrier au château de Baudy (Bois Dieu) à Lissieu
18 juin 1692	Bail judiciaire du domaine de Bois Dieu et biens à Lyon de Claustrier, condamné pour fabrication de fausses pièces, adjugé à Hubert Delosme, procureur
27 avril 1694	Quittance du bail judiciaire de Lissieu de 1693 et état des papiers donnés par Charles Clément, fermier judiciaire des biens d'André Claustrier
31 juillet 1694	Bail judiciaire des biens de messire André Claustrier
1695	Vente par adjudication des biens Claustrier à Lyon et Lissieu
14 septembre 1695	Adjudication des biens Claustrier à Millière

### D. Famille Millière

Jacques Millière, receveur des tailles en l'Élection de Lyon<sup>4</sup> (1694-1707) et Madeleine Giraud, sa veuve (1706). Obligation, lettres, demandes et procédures. Permission de banc dans l'église de Lissieu. 10 pièces, 1694-1726

28 novembre 1694	Obligation pour Jacques Millière contre Antoinette Peraud veuve Soupa, 147 livres.
1698-1701	Lettres de Jacques Rocher, curé de Lissieu, à M. Millière (28 septembre 1698, 4 octobre 1699, 23 septembre 1701)
12 septembre 1706	Permission de mettre un banc dans l'église de Lissieu par Jacques Rocher, curé, à Jacques Millière
1707	Exploit d'huissier pour M. Millière contre Souppa dit Carrichon, de Lissieu

<sup>3</sup> Au sujet de Clautrier, Claustrier ou Clautryer, voir les sources citées dans la notice historique.

<sup>4</sup> Voir Tricou (J.), *Armorial de la Généralité de Lyon*, n° 411. Jacques Millière, conseiller du Roy, receveur des tailles, fait enregistrer ses armes : « *d'azur à un aigle d'argent et un chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux croisettes d'or* ». Contrat de mariage de Jean-Baptiste Millière, écuyer, demeurant rue du Bœuf, fils de feu Jacques Millière, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, et de Madeleine Giraud, avec Marianne Trollier (Delaye) le 10 juillet 1723 (3 E Guyot). 8 C : vente d'office de commissaire aux tailles par Jacques Millière (19 juin 1703).

1707	Demande de Benoît Souppa et Claude Feuillet contre M. Millière : culture de terres à Lissieu
23 novembre 1707	Lettre de Rocher, curé de Lissieu à M. Millière
1726	Demande et pièces de procédure pour Madeleine Giraud, veuve de Jacques Millière, contre Claude Carrel

### E. Famille Trollier

1. Antoine Trollier<sup>5</sup>, seigneur de Poncié, écuyer, conseiller d'honneur en la Cour des Monnaies de Lyon et Madeleine Millière, sa femme<sup>6</sup>. Procédures, sentences, obligations, testament, correspondance, successions. 13 pièces, 1733-1778

15 septembre 1733	Arrêt du parlement de Paris pour Antoine Trollier de Poncié Dettes
26 novembre 1741	Acte extrajudiciaire pour Antoine Trollier de Poncié contre les consuls de la paroisse de Lissieu au sujet des tailles sur le domaine Dodat
24 février 1742	Obligation et sentence contre Antoine Trollier de Poncié pour Antoine de Bere
12 mars 1743	Sentence de la Sénéchaussée de Lyon entre Madame Trollier de Poncié et son mari
24 mars 1743	Deux sentences contre Antoine Trollier de Poncié pour Noyel et Panier, de la Conservation
après 1755	Mémoire (sur les comptes de Madame Trollier)
13 mars 1760	Testament de Madeleine Millière épouse de Mre Antoine Trollier de Poncié, conseiller d'honneur
4 septembre 1760	Lettre du sieur Trollier de Poncié à Goy son cousin (sceau Trollier, cassé)
5 juillet 1761	Lettre à M. Trollier de Poncié par le sieur Goy son cousin, au sujet de coupes de bois
1761-1767	Deux quittances pour la succession de Madame Trollier, par les soeurs Trollier à leurs frères (1761, 1767)
4 août 1778	Quittance par les soeurs Trollier à Jean-Baptiste-Antoine Trollier, leur frère, pour la succession de Mad. Trollier, leur mère

2. Les demoiselles Trollier : Marie-Anne-Gabrielle (1731+1809), Marie-Anne-Madeleine (1736+1815), Jeanne (1739+1810). Actes d'état civil, procès, successions, impositions, comptes. 50 pièces, 1731-1815

1731-1739	Extraits de baptême à Saint-Michel d'Ainay à Lyon des enfants d'Antoine Trollier de Poncié et Anne Millière : Marianne-Gabrielle (1731) ; Jeanne (1739) ; Marie-Anne-Madeleine (1736)
1760	Livre de compte pour les demoiselles Trollier (quelques lignes écrites)

<sup>5</sup> Sur Antoine Trollier, voir son inventaire après décès (Arch. dép. Rhône, 4 B, 30 novembre 1762) ; l'accord entre ses créanciers du 10 mai 1746 (3 E 3864) ; mention de l'acquisition de la seigneurie de Poncié par Antoine Trollier par décret d'août 1729 (4 B 196) ; procédures vers 1734 concernant Antoine Trollier, écuyer (BP 4535) ; contrat de mariage d'Antoine Trollier (Delaye) avec Marie Trollier (Morel), 30 avril 1723 (3 E Guyot). Tricou (J.), *Armorial de la Généralité de Lyon*, n° 500, armes de feu Antoine Trollier, ancien échevin : « *d'argent à un lion de gueules et une fasce d'or brochante sur le tout* ». Sur la famille Trollier, voir la généalogie très complète dressée par Frécon (Arch. dép. Rhône, fonds Frécon, série rouge) ; procédure contre Trollier, B 122

<sup>6</sup> Voir son inventaire après décès : Arch. dép. Rhône, BP, 5 mai 1760

1769	Requête des Dlls Trollier contre André Saignant, du Bois-Dieu, exécution d'un contrat de rente de pension foncière
24 novembre 1782	Testament de Anne-Marie-Etiennette Trollier (codicille)
22 mars 1783	Quittance de la succession d'Anne Trollier pour 1067 livres pour Antoine Trollier par les Dlls Trollier, ses soeurs
10 janvier 1789	Requête pour les Dlls Trollier contre le sieur Gabriel Verrissel
18 janvier 1793	Certificat d'imposition pour les Dlls Trollier pour Lissieu pour 1791
an XIV-1811	Reçus des contributions directes de Me Trollier (an XIII, an XIV, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811)
1807-1809	Imposition des demoiselles Trollier, extrait des rôles de Lissieu de 1808 ; id. 1809 ; acquit du percepteur (1807) ; lettre d'accompagnement du percepteur à l'abbé Laserre, 1809
1809	Succession de Marie-Anne-Gabriel Trollier, décédée le 23 février 1809 : acte de décès, droits de mutation, quittance, description des immeubles (triple) ; inventaire des meubles ; évaluation des revenus
24 février 1809	Décès de Marie-Anne Trollier, note de frais funéraires, certificat d'enlèvement de corps
1810-1811	Succession de Jeanne Trollier, décédée le 7 novembre 1810 extrait mortuaire ; droits de mutation
1811	Procès entre Marie-Anne-Madeleine Trollier et Perrin pour inexécution d'un bail, jugement du 17 mai 1811, procuration, assignation et notes de frais
1811-1815	Quittances de loyer pour Demoiselle Trollier pour son habitation à Lyon, rue du Boeuf, 7 quittances
1812-1815	Avertissements d'imposition des Dlls Trollier pour 1812, 1813, 1814, 1815, Lissieu
1813-1814	Impositions pour 1813 des Dlls Trollier : centimes extraordinaires, cotisation, prélèvement, avertissement, Lyon

3. Autres Trollier. Etiennette de Laye Vve de Claude Trollier, banquier à Lyon (1697), Madeleine Trollier (1707), Claude Trollier, consul de Lyon (1721), Pierre Trollier, consul de Lyon (1712), Jacques Trollier, chanoine de Noyon, Marie-Anne Trollier, Vve d'Adrien-Quantin Bouteillier de Sery, ancien capitaine au corps royal d'artillerie (1783), M. Trollier de Fétan (1784), Mme Brossière-Trollier (1785), Jeanne-Marie Faure Vve d'Antoine Trollier. Procès, état-civil, testaments, successions, correspondances<sup>7</sup>. 20 pièces, 1697-1785

3 mai 1697	Arrêt du Parlement de Paris entre Etienne de Laye et Etiennette de Laye veuve de Claude Trollier, banquier à Lyon <sup>8</sup>
13 décembre 1707	Extrait de baptême de Madeleine, fille de Jacques Trollier et de Madeleine Giraud, Lyon, paroisse Sainte-Croix
28 novembre 1712	Testament de Pierre Trollier, ex-consul de Lyon
20 avril 1721	Testament de Claude Trollier, ex-consul de Lyon. Evaluation de ses biens
18 avril 1781	Inventaire et prisée des biens de Mre Jacques Trollier, chanoine de Noyon
15 juin 1783	Testament de Marie-Anne Trollier veuve Adrien Quentin Bouteillier de Sery, ancien capitaine au corps royal d'artillerie

<sup>7</sup> Voir Fonds Frécon, série rouge, généalogies Trollier et Goy (Abraham Goy épouse Suzanne Trollier)

<sup>8</sup> Voir l'Armorial de la Généralité de Lyon, f°95 (Marianne Deschamps, vve Claude Trollier f° 393)

15 mai 1784	Quittance de 500 livres versées par les Dlls Trollier à Mre Baillot de Courtelon : succession de Mre Jacques Trollier, leur frère
1784	Lettres de M. Trollier de Féta à Dlle Trollier (14 et 21 décembre 1784)
26 janvier 1785	Lettre de Mme Brossière-Trollier à sa sœur Dlle Trollier au sujet du décès de Mme de Séry
17 janvier 1785	Quittance pour les Dlls Trollier contre Jeanne Marie Defore veuve Antoine Trollier : successions de Jacques Trollier, chanoine de Noyon, Marie-Anne-Gabrielle Dominique Trollier, Abraham Trollier de la Sandrière
22 janvier 1785	Acte de conformité du testament de Madame de Séry née Trollier
6 février 1785	Lettre de M. Trollier de Féta à M <sup>e</sup> Chappuis, notaire royal à Chazay, au sujet de la succession de Mme de Séry (sceau Trollier)
28 janvier 1785	Lettre de M. de Latournelle (Châlon) à M. (Chappuis ?) concernant la succession de Mme de Séry
1785	Lettres de M. Chappuis à Dlle Trollier relatives à la succession de Mme de Séry (22 janvier, 1 <sup>er</sup> février et 9 février 1785)
XVIII <sup>e</sup> s.	Compte de dépense pour M. Trollier (Jean-Baptiste ?) : transport de Lyon à Rennes

## 59 J 2 (carton)

### F. Veuve Roccofort

Impositions, 1819-1828

1819-1821	Imposition de Mme veuve Roccofort pour Lissieu, 1819-1821, avertissements et reçus
1822-1824	Imposition de Mme veuve Roccofort à Lissieu pour 1822 et 1823 avertissement et six reçus
1824	Imposition de la veuve Roccofort à Lissieu pour 1824, un avertissement et trois reçus
1825	Imposition de Mme veuve Roccofort à Lissieu pour 1825, un avertissement et trois reçus
1826-1827	Un avertissement et quatre reçus d'imposition de Lissieu pour Mme veuve Roccofort
1827-1828	Imposition pour Mme veuve Roccofort pour 1827, deux avertissements et trois reçus, une lettre à Gensoul (1828)

### G. Autres Familles

1. Famille Blanc. Jean Blanc, laboureur de Lissieu (1621,1646). Jean Blanc, tonnelier à Lyon (1678-1689). Contrat de mariage, testaments, procès, donation. 9 pièces, 1621-1689

20 avril 1621	Contrat de mariage entre Jean Blanc Laisné, laboureur de Lissieu, et Florie Peyraud veuve Panettier
22 août 1646	Testament de Florie Pairaud ou Payraud, femme de Jean Blanc, laboureur du Bois-Dieu (2 ex.)
16 septembre 1678	Testament mutuel de Jean Blanc, tonnelier à Lyon et Guiette Jolly
8 janvier 1688	Sentence pour Jean Blanc, de Lyon, contre André Claustrier au sujet de terres à Lissieu



- 1688 Inventaire de productions pour Jean Blanc de Lyon contre André Claustrier
- 1688 Enquête pour Jean Blanc contre André Claustrier au sujet d'un fonds à Lissieu
- 3 mai 1688 Transaction entre Jean Blanc, de Lyon, et André Claustrier
- 30 mars 1689 Donation par Jean Blanc, tonnelier à Lyon et Jeanne Billon sa femme à Antoine Ravel, hôtelier à Lyon, et sa femme

2. Famille Butturieu. Floris et Etienne Butturieu, de Chasselay. Contrats de mariage, donation, transaction, obligation. 7 pièces, 1619-1691

- 13 janvier 1619 Contrat de mariage de Floris Butturieu et Bernardine Dalbepierre, de Chasselay
- 14 mars 1658 Transaction entre Gilbert Vollat et Etienne Butturieu, de Chasselay
- 8 janvier 1665 Mariage entre Etienne Butturieu, de Chasselay, et Claudine Blanc, de Lissieu
- 22 janvier 1672 Quittance par Antoine Thomé, de Chasselay contre Etienne Butturieu
- 1682-1686 Obligations contre Etienne Butturieu pour Mre de Masso (22 novembre 1682) et pour Jean Duret (30 novembre 1686)
- 30 avril 1691 Donation par Etienne Butturieu et sa femme de tous leurs biens à Antoine Ravel

3. Lignieu. Nizier Lignieu<sup>9</sup>, de Lissieu. Quittances. 5 pièces 1699-1713

- 15 mai 1699 Quittance pour Nizier Lignieu par Claude Duverny, au nom de Benoît de Masso et Claude Carret
- 16 mai 1699 Quittance pour Nizier Lignieu par Pierre Morin, procureur de Lyon
- 16 mai 1699 Quittance par Paul Chappuis, procureur à Lyon, pour Nizier Lignieu
- 23 décembre 1699 Quittance par Jean Maugier pour Nizier Lignieu
- 4 février 1713 Quittance contenant désistement d'instance par Nizier Lignieu pour Jean Ravier

4. Pièces isolées. 1586-1784

- 3 juin 1586 Partage du domaine d'Ars, succession de Claude Gaste, seigneur d'Ars entre Jean Arod seigneur de Montmelas... et François de Clamyson
- 10 février 1617 Décret de vente des biens de Guillemette Bullichon veuve Ferlat au Bois Dieu pour Antoine Combrye
- 15 mars 1618 Sentence de distribution du prix de la vente des biens de Guillemette Bullichon à la requête d'Antoine Baud, ayant droit de Jean Dodat et Floris Burdin
- 15 mars 1620 Partage entre Jeanne Pannetier et Florie Perraud, veuve Pannetier, de biens à Lissieu
- 27 mai 1671 Sentence de la Sénéchaussée de Lyon entre Pierre Berthaud, laboureur d'Escully, et les héritiers Pelissary (indiqué au dos Claustrier)

<sup>9</sup> Voir le testament du 1<sup>er</sup> octobre 1710 de Nizier Lignieu, maître charpentier à Lyon, en faveur de sa femme Marguerite Montagnon et léguant à son fils « *Phorren* », « *sa maison et fonds en dépendant à Lissieu pour en prendre possession neuf ans après son décès* ». 3 E 5805

1695	Requête de Roger Joseph Damas de Marillac, comte de Lyon, au sujet d'une bruyère dépendant de la rente de la remise de Lissieu
29 mai 1701	Déclaration des habitants de Lissieu sur les communs de la paroisse de Lissieu
30 avril 1724	Contrat de mariage de Claude Reverdy, de Lissieu, et Antoinette Bail, de Chasselay
17 mars 1784	Sentence entre les sieurs Cretet

### III. Propriétés à Lissieu

#### A. Listes et descriptions de fonds ayant appartenu aux propriétaires de Bois-Dieu

Actes divers, 11 pièces, 1617-1792

13 décembre 1617	Nommées des biens d'Antoine Baud, marchand de Lyon, situés à Lissieu, Chazey et Marcilly d'Azergues (26 pièces décrites), 8 folios
XVII <sup>e</sup> s.	Mémoire des bois appartenant à M. Lebaud situés au Beaudy (Bois Dieu), 3 pages
1671	« <i>Estact des confins de partie des fonds de la maison-forte du boys dieu appartenant à monsieur Claustrier</i> »
1683	Dénombrement des biens vendus à M. Claustrier par Lucrette Coinde veuve Girard
1700	Mémoire des confins et contenu des biens vendus par Jacques Millière à Marianne Poponnat en 1700 (2 ex.)
vers 1700	Etat des fonds concernant les grandes terres, les vignes de Pelazes, la maison pré et vignes de la Girarde
XVIII <sup>e</sup> s.	Confins des fonds et contenu de la maison de Bois-Dieu appartenant à M. Millière
XVIII <sup>e</sup> s.	Etat des bois de M. Millière au territoire des Places ou de Crévieux
1743	Etat des denrées trouvées au Bois Dieu le 27 février 1743, deux pages
25 juin 1746	Etat des fonds du domaine de Bois Dieu à Mme Trollier, numérotation du terrier
XVIII <sup>e</sup> s., après 1756	Mémoire sur les rentes qui prennent sur les fonds du domaine du Beaudy (Bois Dieu) et Dodat, cahier de fonds et reconnaissances pour les rentes nobles de Chazay, Lissieu, Genzé, 8p
15 mars 1792	Etat de l'arpentage des fonds des Diles Trollier dans la Rondicément (sic) de Lissieux

#### B. Titres de propriété de fonds sis à Lissieu

Sentence de maintenue, acquêts, échanges. Classement chronologique. 31 pièces, 1557-1599

6 novembre 1557 <sup>10</sup>	Sentence de maintenue et de sauvegarde pour Claude Coynde dit Raquin, fils de Benoist Coynde dit Raquin, demeurant à Lyon : une terre et pré, territoire du Boudy (Bois Dieu) à Licy (Lissieu)
-------------------------------	--

<sup>10</sup> Au dos : 1626

7 février 1564	Acquêt pour Antoyne Coynde dit Raquin, tavernier à Lyon, contre Anthoine Rat, fils de feu Noël Rat, laboureur d'Ecully : un tènement, terre, grange, jardin et prayon à Lissy, territoire du Bost Dieu, une terre, paroisse et territoire des Pelluzes, vignes et pré à Lissy au Body
5 décembre 1569	Acquêt pour Antoine Coynde, marchand tavernier à Lyon, contre Benoist Coynde dit Raquin, son père, laboureur du Boys Dieu à Lissy (Lissieu) : une terre, au Bois Dieu, territoire de Lany?, une terre au Bois Dieu, territoire de Charmerieu
30 mars 1574	Acquêt pour Antoine Coinde dit Raquin contre les enfants de feu M <sup>e</sup> Claude Cholet : un pré à Lissieu, territoire des Prés Marchandz. Requête et ordonnance de 1576
19 janvier 1581	Acquêt pour Anthoine Coynde dit Raquin, hoste et citoyen de Lyon, où pend pour enseigne en la rue Saint Georges l'image Saint Antoine, contre Philibert Tavernyer, laboureur et tailleur d'habits, et Benoyte Coynde, du village de Bodi (Bois Dieu), à Licie (Lissieu) : une terre, territoire des Verchères
29 juin 1582	Acquêt pour Jehan Dodat le jeune, cleric à Lyon contre J. Bertrand, maçon à Lyon : une maison « chauffeure », cellier, grange, estables, Lissieu ; territoire Vers la Font ou Fresne, un jardin, Lissieu ; une vigne, id. ; un pré, vigne et hermaige, id. un pré, terre et hermaige, id. ; un boys, id. ; une vigne, territoire de Genevrey ; un pré, terre et bois, territoire de la rivière ; une terre du Chatelard, une terre et bois, id. ; une terre, territoire des Pelluzes ; une terre, Bois Dieu, une vigne, id. ; une hermiere, un bois, un pré
22 décembre 1583 <sup>11</sup>	Acquêt pour Jehan Dodat, praticien à Lyon, contre Etienne Borno, laboureur de Chasselay (Jehan Dodat, laboureur de Lissieu pour son fils) : une maison haute et basse, Lissieu, territoire du Fresne ; une terre ou verchère, une bicherée, id. ; un pré terre et vigne, id. (douze bicherée) ; une terre et bois, trois bicherées, Lissieu, territoire du Chatelard ; un bois et hermaige, six bicherées, territoire du Chatelard ; un bois, territoire de Vierre Marion ; un jardin, territoire du Fresne ; un bois, territoire du Corgnetey ; un hermage, territoire du Genevrey ; une vierre, territoire du Raffor
5 janvier 1585	Acquêt pour Antoine Coinde dit Raquin, tavernier à Lyon, contre Loys Coinde dit Culla, laboureur du Boys Dieu, paroisse de Lyssieu, une terre, Bois Dieu, territoire du pré neuf, traversée par le ruisseau de Simanet
17 janvier 1585	Acquêt pour Antoine Coinde dit Raquin, tavernier à Lyon, contre Philibert Tavernier, laboureur du Bois Dieu, Benoite Coinde, sa femme, Mathieu Tavernier, leur fils, et Pernette Grand, femme de celui-ci et fille de feu Pierre Grand, tailleur de pierre à Saint-Cyr au Mont d'Or, une vigne et un pré, Bois Dieu territoire de Vers chez Michault
2 février 1585	Acquêt pour Antoine Coynde, marchand tavernier à Lyon, contre François Delinault, laboureur de Lissieu, au lieu du Bois Dieu, et Henriette Coinde, sa femme : une vigne, Bois Dieu, territoire de Lanie
29 juin 1585	Acquêt pour Antoine Coinde dit Raquin tavernier à Lyon contre Antoine Troullas, maçon de Chaponost : une terre au Bois Dieu,

---

<sup>11</sup> Au dos : 1584

	territoire les grandes terres, donnée par Laurence Cuillan sa mère
9 décembre 1586	Acquêt pour Catherine Chalan, veuve d'Etienne Gonyn et pour Mynière son gendre, contre Florys Delorme, laboureur de Lissieu : maison haute, moyenne et basse à Lissieu, une terre, territoire de Viro Marion
6 février 1587	Acquêt contre Jehan Coynde, laboureur au Boisdye à Licieu et Barthélémye Pincavon sa femme pour les enfants et héritiers d'Antoine Coinde dit Raquin, tavernier à Lyon, une vigne de neuf hommées à Lissieu territoire des Verchères (2 ex.)
14 février 1587	Vente pour Jehan Baud marchand tanneur à Lyon contre Loys et Jehan Coynde père et fils, laboureur de Lissy (Lissieu) une terre à Lissieu, territoire de Baudier
6 juin 1587	Acquêt pour Guichard Bullichon, marchand hostellier à Lyon, contre Claude Falco, laboureur de Lissieu : une terre au lieu de Body à Lissieu (acquise de Jehan Cullat dit Coynde)
1 <sup>er</sup> juillet 1591	Acquêt et appensionation pour Jean Boys, laboureur de Lissieu, contre Benoist Maillet, tailleur de pierre de Saint-Germain au Mont d'Or : une terre, Lissieu, territoire du Coussey une terre, Lissieu, territoire du plact, un hermaige, murs ou maisons déteriorés, au territoire appelé Presieu
4 janvier 1597	Acquêt pour M <sup>e</sup> Jehan Dodat, notaire à Lyon, contre Pierre Cholet, laboureur de Lissieu, et Barthélémye Bard, sa femme : une terre et maison inhabitable à Lissieu, territoire de Charmey une terre, id. ; une terre, territoire des Pelluzes
19 février 1597	Acquêt de plus-value pour les enfants de feu Antoine Coinde dit Raquin contre Jean Coinde, laboureur de Lissieu, et Barthélémye Pincavon, sa femme : une vigne, Lissieu, territoire des Verchères
27 mars 1597	Acquêt pour Antoine Baud marchand à Lyon contre Guillaume Gonyn, marchand boucher de Vimy <sup>12</sup> , Claudine Coinde sa femme et Guillemette Coinde, sa sœur, fille de feu Jehan Coinde (dit Callat, laboureur du Bois Dieu, Lissieu), une maison, petit pré, vergier et jardin au Bois Dieu, un petit cellier (id.). Quittance de 1601
7 mai 1597	Acquêt pour Benoît Coinde, citoyen de Lyon, contre Jehan Coinde, laboureur de Boisdieu, et Bartholomé Pincavon : un petit coing de jardin, paroisse de Lyssieu, mazaige du Bois Dieu
13 mai 1597	Acquêt pour Antoine Baud, marchand de Lyon contre Jehan Coinde, laboureur au Bois Dieu et Jeanne Cornillon veuve de Loys Coinde, sa mère, Etiennette Ferlat sa femme faculté de rechemerer (rachat) : une vigne au Bois Dieu, territoire des Verchères ; confirmation du contrat du 24 janvier
30 juin 1597	Acquêt pour Jehan Dodat, notaire à Lyon, contre Etienne et Jean Guigo, laboureur de Dardilly, père et fils, un petit pré, Lissieu, territoire du Bois Dieu. Quittance de lods, 1610
2 juillet 1597	Acquêt pour Antoine Baud contre Henriette Coinde, veuve de Claude Bunard, vigneron à Lyon : des murs qui souloit estre cellier, à présent ruinée, Lissieu, Bois Dieu, un petite terre et pré, id.
4 janvier 1598	Acquêt pour Antoine Baud contre Claude Viard, laboureur de Lissieu fils de feu Pierre Viard : murs et maison, Bois Dieu,

<sup>12</sup> Vimy a pris le nom de Neuville sur Saône

	territoire Varennes ; un petit jardin, id. ; un pré, id. territoire d'Arbuisson ; une terre, Lissieu, territoire Somanet ; une terre, id., territoire de Gros Chesne ; une terre, id., territoire des boitières ; une terre, id., territoire des grands terres ; id, territoire des Vignes ; id., territoire de Crevy
3 avril 1598 <sup>13</sup>	Acquêt pour Antoine Baud, tanneur à Lyon, contre Pierre Petit dit Pangues, marchand boulanger de Chasselay : un pré à Lissieu près le Body territoire de la Font. Quittance.
2 mai 1598	Acquêt pour Antoine Baud contre Jane Gonard veuve Claude Coinde, laboureur à Saint-Didier au Mont d'Or, Fleury Coinde, sa fille, veuve Henry Roby, laboureur à Saint-Didier et Etiennette Coinde, son autre fille, veuve Claude Bachellu : un chenevier, Lissieu, Bois Dieu
24 octobre 1598	Acquêt pour Antoine Baud, marchand tanneur à Lyon, contre Jehan Humbert dict Mareyna, laboureur de Dommartin et Claudine Forco, sa femme : un demi-pré et terre au Bois Dieu, territoire d'Arbesson, une terre, id., territoire des Boutières
6 janvier 1599	Acquêt pour Antoine Baud contre Guillemette Bullichon, femme d'André Pallet, marchand corroyeur à Lyon : terre et bois, Lissieu, Bois-Dieu, territoire des Moilles ; un autre, id. ; un pré, id., territoire des Varennes ; 2 méchantes mures, bois dieu (à la suite, échange par Baud des mêmes à Loys Vorgeys, 1599)
27 mars 1599	Acquêt pour Antoine Baud contre Claude Forco, laboureur de Lissieu : un pré, au Bois-Dieu, territoire d'Arbesson
8 octobre 1599	Acquêt pour Antoine Baud contre Georges Girerd, laboureur du Bois Dieu à Lissieu, demeurant à Saint-Genis Laval : une maison en ruine au Bois Dieu

<b>59 J 3 (carton)</b>
------------------------

## B. Titres de propriété de fonds sis à Lissieu

Classement chronologique (suite).

*31 pièces, 1600-1612*

21 février 1600	Acquêt pour Antoine Baud contre Georges Girard dit Servantin, laboureur de Lissieu, demeurant à Saint-Genis Laval une terre, le Bois-Dieu, territoire les Boutières ; une terre, id., territoire de Plissay ; un bois, id., territoire de Bruley ; un bois, id, territoire du Terrier ; un bois, id. territoire les Bruyères ; une terre, id., territoire les Costes ; une terre, id. vers le Raffour
12 mars 1600	Acquêt et appensionation pour Antoine Baud contre Antoine Combet, laboureur de Dardilly : une maison en ruine, au Boys Dieu ; une terre, id. ; une terre, id. territoire les vignes ; une terre, id. territoire la Rivière ; un bois, id., territoire de Crevy ; un bois, id. ; un petit hermaige, id. ; un petit hermaige appelé Fora Ryva
3 mai 1600	Acquêt pour Antoine Baud contre Françoise Marechal veuve d'Antoine Musselet, laboureur du Boys Dieu : un chenevier, Bois Dieu, territoire des Varennes
14 octobre 1600	Acquêt pour Antoine Baud contre Pierre Peyraud, laboureur du Bois Dieu : une vigne, Bois Dieu, territoire chez Michaud

<sup>13</sup> Au dos : 1595

19 novembre 1602	Acquêt pour Antoine Baud contre Barthélémy Jolly et Pernette Canard, sa femme, laboureur de Bois Dieu, Barthélemie Canard, sa sœur, veuve Antoine Durand : une terre, territoire de Verlange
10 mars 1603	Echange entre Antoine Baud et Benoît Coinde dit Raquin, ouvrier à Lyon. Baud donne un chenevier, Bois Dieu, Verlonges. Coinde donne une terre et pré, id., territoire de la Valla ; 1 petit chenevier, id., territoire des Varennes ; une terre Bois Dieu, territoire des Vignes
2 juin 1603	Acquêt pour Antoine Baud contre Delyne Combet veuve de Blaise Guigue, marchand de Lyon : un pré, Lissieu, territoire de Verlonges, près le moulin d'Art acquis de Philibert et Mathieu Tavernier (en 1592)
13 février 1604	Acquêt pour Antoine Baud contre Gonin Coynde et Guillemette Peyraud, veuve de Florys Coinde, laboureur du Bois Dieu : une terre, Bois-Dieu, territoire des Vignes
4 mai 1604	Acquêt pour Antoine Baud contre Jehan Coinde, laboureur de Lissieu, fils de feu Loys Coinde, laboureur au Bois Dieu : un pré, Bois Dieu, territoire du pré Riva
19 juin 1604	Acquêt pour Antoine Baud contre Antoine Pasquard dit Mandillion, laboureur de Lissieu : un bois, Bois Dieu, territoire des Plasses, un bois, Bois Dieu, territoire du Terrier
4 janvier 1605	Acquêt pour Antoine Baud contre Claude du Verdier, sieur de Valprivas (via Jean Robert son procureur) : « <i>les mures qui souloit entre maison et estable au dessoubz avec un cellier, aysances du puys et un jardin, au masage du boys Dieu à Lissieu un chenevier, même lieu ung hermaige qui souloit être une vigne, territoire des Peluse</i> ». Suit la procuration : acquis de Simon de Croix
18 septembre 1605	Acquêt pour M <sup>e</sup> Jehan Dodat, notaire à Lyon, contre Guillemette Bullichon, fille de Guichard Bullichon et femme d'André Pallet, corroyeur à Lyon : une terre acquise par ledit Bullichon de Cl. Falco ; Lissieu, territoire des Verchères
7 décembre 1606	Acquêt pour Antoine Baud contre Jehan Falconnier et Jeanne Filliat, sa femme : un pré indivis avec ledit Baud, Bois Dieu, territoire d'Arbuisson
16 février 1607	Déguerpissement (exercice du droit de rachat) pour Pierre Nicolas, tailleur de pierre de Saint-Germain, et Jeanne Rousset dit Guillermet, veuve en premières noces de Benoît Maillet, contre Jean Boys : les trois pièces vendues par contrat du 1 <sup>er</sup> juillet 1591 par ledit Maillet audit Boys
24 octobre 1607	Acquêt pour Antoine Baud contre Françoise Maréchal, veuve d'Antoine Nycellet, laboureur du Bois Dieu : une terre, Bois Dieu, territoire des Vignes
16 janvier 1609	Acquêt pour Antoine Baud contre Jean Falconnier, laboureur de Lissieu, et Jeanne Fillan, sa femme : une terre, territoire des Grandes Terres à Bois Dieu
6 février 1610	Acquêt pour Antoine Baud contre Benoît Coinde, M <sup>e</sup> veloutier à Lyon, un pré au Bois-Dieu, territoire de Verlonges, un petit pré, même lieu
8 avril 1610	Vente et subrogation pour Antoine Baud contre Benoît Coinde, veloutier à Saint-Georges à Lyon des biens adjugés à Guillemette Coinde dit Culot héritière de Louys Coinde, son frère : une terre, Bois Dieu, territoire du Gros Chesne, un pré,

	Bois Dieu, lieu du Pleissy, une vigne et terre, Bois Dieu, territoire d'Arbusson
27 avril 1610	Acquêt pour Antoine Baud contre Claudine Coinde dit Culat veuve de Guillaume Gonin, boucher de Vimy, et Guillemette Coinde dit Culas, sa sœur, veuve Claude Mehy, chandelier à Lyon, héritières des enfants de Loys Coinde dit Culas leur frère, laboureur au Bois Dieu : une terre, Bois Dieu, territoire des Grandes Terres ; une terre, même lieu ; une terre, territoire de Desbonnes ; une vierre et hermaige au Bois Dieu, territoire des Côtes ; un bois, id., au Grand Taillis ; un bois, territoire des Places ; un bois, id., territoire du Plessay, avec ratification
21 janvier 1611	Acquêt pour Antoine Baud contre Jean Rocard, sergent royal, à Lyon et Catherine Mamolly, sa femme : une terre au Bois Dieu, territoire des Pelluzes
11 février 1612	Echange entre Antoine Baud et Jehan Coinde, laboureur du Bois Dieu. Coinde donne un bois taillis, Bois Dieu, territoire des Mollies ; un bois, même lieu. Baud donne un jardin, masage du Bois Dieu
10 mars 1612	Acquêt pour Antoine Baud contre Benoît Gaminon, marchand à Lyon : deux terres au mazage de Bois Dieu, territoire de la Jallofière et des Bruyères
11 mai 1612	Transaction contenant vente de fonds pour Antoine Baud contre Antoine Tavernier et Jean Cormillon : une terre ; un bois à Lissieu ; un bois ; une vierre, à Lissieu, territoire des Costes ; une petite terre, territoire du Pré Neuf ; une terre, territoire du Grand Chêne ; une terre, territoire du Bois Dieu
15 juin 1612	Acquêt pour Antoine Baud contre André Pallet corroyeur à Lyon et Guillemette Bullichon, sa femme : un bois, Bois Dieu, territoire des Moilles
28 juillet 1612	Acquêt pour Antoine Baud, marchand à Lyon, contre Claude Farjot, veloutier à Lyon, et Benoite Genon, sa femme : une terre, Bois-Dieu, territoire de Pré Neuf
2 août 1612	Acquêt pour Antoine Baud (fermier des rentes et tènement du château de Chazay d'Azergues) contre Antoine Alasne, laboureur du Bois Dieu, et Jeanne Panettier sa femme, Jean Panettier, laboureur dudit lieu : une terre, Bois Dieu, territoire des Pelluzes
13 août 1612	Echange entre Antoine Baud et Benoît Coinde dit Raquin, M <sup>e</sup> ouvrier en draps de soye à Lyon. Baud donne une terre, Bois Dieu territoire du pré neuf ; une terre, Bois Dieu, territoire des Pelluzes. Coinde donne une terre, id. ; une terre, id. ; un coin de plane, mas du Bois Dieu
16 novembre 1612	Acquêt pour Antoine Baud contre Antoine Alasne, laboureur du Bois Dieu, Jeanne Panettier, sa femme, et Jehan Panettier, leur personnel : un pré, Bois Dieu, territoire du Pré Riva
16 novembre 1612	Echange entre Antoine Baud et Guillemette Peyraud, veuve de Florys Coinde, laboureur du Bois Dieu, et Hugonin Coinde, son fils. Baud donne un chenevier au masage du Bois Dieu, territoire des Varennes. Coinde donne une terre à Lissieu, territoire de Crémieu.
16 novembre 1612	Echange entre Antoine Baud et Antoine Alasne, Jeanne Pannettier et Jean Panettier de Lissieu. Baud donne une vigne, Bois Dieu, territoire de Daillier, chez Michault ; un jardin, id. Lesdits Alasne et Panettier donnent un petit coing de plantier,

- Bois Dieu, territoire des vignes ; une terre, id., territoire de Cremieu ou du gros chesne.
- 30 novembre 1612 Acquêt pour Antoine Baud contre Pierre et Etienne Peyraud, laboureur du Bois Dieu : une pièce, Bois Dieu, territoire des Pelluzes ; obligation entre les mêmes et exploit (1612)
- 21 pièces 1613-1629*
- 11 janvier 1613 Acquêt pour Antoine Baud contre Jean Falconnet et Jeanne Filliat, sa femme, laboureur de Lissieu, une terre au masage du Bois Dieu, territoire des Grandes Terres, une terre, même lieu
- 11 janvier 1613 Echange entre Antoine Baud et Claude Trouva, laboureur de Bois Dieu, Henriette Coinde sa femme, Pierre Reverdier, aussi laboureur de Bois Dieu, et Isabeau Trouva sa femme. Baud donne un pré, Bois Dieu, territoire de Pré Riva ; deux terres au Bois Dieu, acquises a jour d'huy de Falconnier. Trouva et Reverdy donnent un pré, Bois Dieu, territoire de Verlonges ; une terre, id., territoire Dilbonnes
- 1<sup>er</sup> février 1613 Acquêt pour Antoine Baud contre François Brillhon?, laboureur de Chasselay : une terre, Bois Dieu, territoire des Grandes Terres
- 23 avril 1613 Echange entre Antoine Baud et Philippe Coinde, fils de feu Jean Coinde, laboureur du Boys Dieu, et Bartholomée Pincavon sa mère. Coinde et Pincavon donnent un bois, au Bois Dieu, territoire de la Jalofery. Baud donne un bois, Lissieu, territoire des Places.
- 29 octobre 1613 Acquêt pour Antoine Baud contre Benoît Falcoz, sergent de la juridiction de Dommartin : un carré de terre, Bois Dieu, territoire de Dailles un bois, id., territoire d'Arbusson
- 28 janvier 1614 Vente au profit d'Antoine Coinde par Claude Trova, laboureur du Bois Dieu, et Henriette Coinde, de la plus value d'une terre, Bois Dieu, territoire des Pelluzes vendue par ladite Coinde à Jehan Baud, père d'Antoine Baud, par contrat de 1594
- 3 mai 1614 Acquêt pour Benoît Coinde, M<sup>e</sup> veloutier à Lyon, fils de feu Antoine Coynde, contre Antoine Alasne et Jeanne Pannetier, sa femme, et Jehan Pannetier, fils de Lyonnard Pannetier, laboureur du Bois Dieu : une terre et vigne, Bois Dieu, territoire de Daille
- 9 février 1615 Acquêt pour Antoine Baud contre Michel Delorme, laboureur de Dardilly : un coin de terre, Boys Dieu, territoire du Pra Novo, un petit bois, Boys Dieu, territoire du Peryer, un hermaige, territoire des Costes
- 6 juin 1617 Acquêt pour Antoine Baud contre Pierre et Etienne Peyraud, père et fils, laboureurs de Bois Dieu, un bois, Bois Dieu, territoire d'Arbusson.
- 6 février 1618 Acquêt pour Antoine Baud contre Jacques Bourdin, laboureur de Lissieu, et Florye Durand, sa femme, contre Barthélémy Soppa, tisserand de Lissieu, et Antoinette Semblet, sa femme : un petit prayon et bruyères, territoire du Plaisay
- 17 janvier 1619 Acquêt pour Antoine Cambrie, marchand cellier à Lyon, contre M<sup>e</sup> Claude Dodat, procureur d'office de Lissieu : un pré, Bois Dieu, territoire des Michaud



6 mars 1621	Acquêt pour Jean Dodat, notaire à Lyon, contre Michel Marinier, peintre à Lyon : une petite maison à Lissieu, masage de la Cloistre ; une terre, Lissieu, territoire des Vachetières ; une terre, même lieu ; une terre, territoire de Lespinasse
3 mai 1621	Acquêt pour Antoine Cambrie contre Jehan Moyroud, laboureur de Marcilly, et Claudine Mazet, sa femme, Antoine Tornon et Pierre Mazet : id. un bois, Lissieu, territoire de Crevy
30 décembre 1622	Acquêt pour Antoine Baud contre Jeanne Pannetier veuve Antoine Alasne : un pré, Bois Dieu, territoire de Pleysy, une place où souloit être une maison, id.
19 juillet 1623	Acquêt pour Jean Dodat, citoyen de Lyon, contre Claudine Patron veuve de Pierre Badieu, marchand à Lyon, et Claude Badieu, son fils : un pré à Lissieu, territoire de Bois Dieu, acquis par Pierre Badieu dudit Dodat en 1609
23 mai 1627	Acquêt pour Antoine Cambrie contre Pierre et Etienne Peyraud, laboureur du Bois Dieu, Jane Nucellet, femme de ce dernier : une terre, Bois Dieu, territoire de Chernevier. Avec une obligation de 1623
26 juillet 1627	Acquêt pour Antoine Baud contre Phillibert Pannetier, natif de Bois Dieu, demeurant à Chasselay, une grange et estable, vieille et caducque
26 juillet 1627	Echange entre Antoine Baud et Philibert Pannetier. Baud donne une vigne, Bois Dieu, territoire du Dally, chez Michault. Pannetier donne vigne et terre, Bois Dieu, territoire de Charveyri
11 octobre 1628	Acquêt pour Antoine Baud contre Barthélémy Bernachon, laboureur de Dommartin, et Jane Humbert dit Marreyna : une terre, territoire des Dailles, un pré avec un bois
5 février 1629	Echange entre Antoine Baud et Françoise Faure, habitante de Lyon. Baud donne un petit pré, Lissieu, mazage du Bois Dieu, territoire du pont de Bois ; une petite terre, id. territoire du Plessay. Faure donne une terre au Bois Dieu, territoire des Grandes Terres.
29 mars 1629	Acquêt pour Antoine Baud contre Geneviève Rocard épouse Acquard : une terre, Bois Dieu, une terre, territoire de Charverey (à moitié déchiré)

#### 59 J 4 (carton)

### B. Titres de propriété de fonds sis à Lissieu

Classement chronologique (suite et fin).

*21 pièces 1631-1648*

18 avril 1631	Acquêt pour Georges Jolly, orfèvre à Lyon, contre Etienne Peyraud, laboureur de Lissieu, et Jeanne Malet, sa femme : un prayon au masage du Bois Dieu
17 février 1632	Acquêt pour Georges Jolly, M <sup>e</sup> orfèvre à Lyon, contre Jacques Delafay, habitant le mazaige du Bois-Dieu : une terre au mazaige du Bois Dieu
11 février 1633	Acquêt pour Georges Jolly contre Jean Alix, notaire de Lissieu : un pré, Bois-Dieu, territoire de Longes

16 août 1633	Acquêt pour Antoine Lebaud contre Etienne Peyraud, laboureur au Bois Dieu, et Jeanne Nupcellet, sa femme : une vigne et hermière, Bois Dieu, territoire des Pelluzes
18 septembre 1633	Acquêt pour Antoine Lebaud contre Claude Broccard, laboureur de Limonest : une terre au chenevier, Bois Dieu
14 mars 1634	Echange entre Antoine Le Baud, conseiller du Roy, receveur des tailles et payeur de Messieurs les élus de Montbrison, et Etienne Peyraud, laboureur de Lissieu, et Jane Nupcellet. Le Baud donne une vigne acquise desdits mariés Peyraud, Bois Dieu, mas des Pelluzes. Peyraud donne partie de verchère et pré au mas du Bois Dieu avec prise d'eau.
10 avril 1634	Acquêt pour Georges Jolly contre Hugonin Coinde, laboureur du Bois-Dieu, et Jane Magnin, sa femme : une vigne au Bois Dieu, territoire de Charvery ; une terre, au même lieu ; une terre en la Sicottière ; un chenevier, territoire de Varennes ; une demi-grange et place, au Bois-Dieu
19 mai 1635	Echange entre Georges Jolly, marchand orfèvre à Lyon, et Antoinette Cambrey, sa femme, et Mathieu Coinde, M <sup>e</sup> ouvrier en draps de soye de Lyon. Jolly donne un chenevier et un cellier et chevalier (thenallier ?), mas de Bois Dieu ; droit de passage de l'arrêt obtenu par Antoine Cambrey, père... Coinde donne un jardin, mazage du Bois Dieu ; le chemin mentionné dans l'arrêt
25 août 1636	Acquêt pour Antoine Lebaud contre Jehan Coinde, laboureur du Boys Dieu, et Mathieu Coinde, son frère, ouvrier en draps de soye : un bois, Bois Dieu
30 septembre 1636	Acquêt pour Antoine Lebaud, receveur général du Forez contre Lucrese Rocard veuve de Pierre Popon, sergent royal à Lyon : un pré, Lissieu, territoire de Longe
17 aoust 1637	Acquêt pour Antoine Lebaud contre François Brisson, praticien à Lissieu : une terre, Boys Dieu, territoire de Charevey
17 aout 1637	Acquêt pour Antoine Lebaud contre Etienne Liatard, laboureur de Lissieu : une terre, Lissieu, territoire de Charveray
3 juillet 1640	Acquêt pour Antoine Le Baud, receveur des finances et des consignations de la ville de Lyon, contre Jean Chieze, conseiller et procureur du Roi en l'élection de Lyon : un bois, territoire de la Grand Pra, proche le Molin d'Ard (2 exemplaires)
30 septembre 1641	Acquêt pour Antoine Lebaud contre René Pullissary, marchand Lyon, et Catherine Auclerc, sa femme : un pré au mas de Bois Dieu appelé la Combe, une terre, Bois Dieu, territoire Dalier, bruyères et brossalles (broussailles).
11 janvier 1642	Acquêt pour Antoine Lebaud, sieur de Varenne, contre François Lamy veuve Claude Chenu, héritière de Jacques Lamy, jardinier à Lyon, Jean Cornier, teinturier, et Phelize Chenu, sa femme : une vigne, Lissieu, territoire la Roux. Reçu.
24 janvier 1642	Acquêt pour Antoine Le Baud, sieur de Varenne, contre Georges Jolly, orfèvre à Lyon : un domaine à Lissieu, territoire de Bois Dieu (« <i>maison haute moyenne et basse, grange, étable... la plus grande partie bâtie à neuf par Jolly</i> »)
7 mars 1645	Echange entre Jean Blanc, laboureur de Lissieu et Martin Coinde, M <sup>e</sup> cartier à Lyon. Blanc donne un bois taillis, Bois Dieu, territoire de Presuit. Coinde donne un bois à Lissieu, une vierre, territoire de Chararay
1 septembre 1647	Acquêt pour Jean Blanc, maçon de Lissieu, contre Antoine Lebaud d'une demi-grange au Bois Dieu

10 septembre 1648 Echange entre Martin Coinde et Jehan Marjeret, bourgeois de Lyon. Marjeret donne une terre au Bois Dieu, une terre au territoire des Chenevières, un pré au territoire des Dailles. Coinde donne un pré, territoire des Chenevieres au Bois Dieu ; deux terres, territoire des Pelluzes

*20 pièces 1650-1699*

2 avril 1650 Acquêt pour Martin Coinde, M<sup>e</sup> cartier à Lyon, contre Hierosme Tournon, laboureur de Marsilly, et Jeanne Dimandre, sa femme, un pré, à Lissieu ?

13 février 1653 Echange entre Antoine Lebaud et Jehan Coinde, laboureur du Bois Dieu, fils de feu Philippe Coinde (et frère de Noël Coinde). Lebaud donne, une vigne et terre, Bois Dieu ; une terre, territoire des Pelluzes ; une terre, territoire des bouttières ; une terre et bois, territoire du pra du boys. Coinde donne une terre, grange et estable, Bois Dieu, territoire des Moilles ; deux bois, même lieu ; un petit prayon au même lieu.

26 mars 1653 Acquêt pour Madeleine Lebaud, femme de Jacques Henry, maître d'autel (sic) du Roy, contre Etienne Peyraud, cordonnier au Bois Dieu, et Andrée Ferlat, sa femme : un coin de maison au bois Dieu, une terre, Bois Dieu, territoire de la Taillière et un bois, id.

2 août 1658<sup>14</sup> Acquêt pour Antoine Lebaud contre Jean Barrassier, laboureur du Bois-Dieu, et Florye Durand, sa femme. Une vierre, Bois Dieu, territoire de la Ballofière.

20 novembre 1662 Echange entre Antoine Lebaud et Jean Blanc, laboureur du Bois-Dieu. Blanc donne un coin de verger, masage de Bois Dieu ; une terre, territoire de Chervery. Lebaud donne une demi-étable..., Bois Dieu.

5 février 1671 Vente à Antoine Navette, prêtre au diocèse du Puy, par Jacques Henrys, sieur de Charlieu, et Madeleine Lebaud, sa femme, d'une maison au Baudy et une terre au Baudy, territoire de la Taillieri.

11 mars 1672 Echange entre André Claustrier et Etienne Butturieu, laboureur de Chasselay, et Claudine Blanc, sa femme. Claustrier donne un vierre, Lissieu, territoire les roches. Butturieu donne un pré, Lissieu, territoire de Longes (2 exemplaires).

26 septembre 1677 Extrait de vente pour Barthélémy d'Honorati par Paul Simonest sieur de Plambost : un pré à Lissieu, près les Bruyères

11 septembre 1679 Echange entre François Dubois, citoyen de Lyon, et Benoît Souppa, laboureur du Bois Dieu. Souppa donne une petite maison, vigne et terre au massage du Bois Dieu. Dubois donne une maison, jardin et puis, même lieu ; une vigne ; une terre ; un bois.

30 août 1683 Cession par Jean Cordelier, bourgeois de Lyon, époux de Françoise Coinde, pour Lucesse Coinde, sœur de celle-ci, de ses droits sur Bois Dieu. Quittance de 1675 (Nicolas Rolichon, notaire royal à Lyon, frère de Lucesse Coinde)

5 novembre 1683 Acquêt pour André Claustrier, receveur général des finances, contre Lucesse Coinde, veuve de Pierre Girard, bourgeois de Lyon, fille de feu Martin Coinde, bourgeois de Lyon, lui-même fils de Benoît Coinde : une maison à deux planchers, un

---

<sup>14</sup> 25 août au dos

- pigeonnier carré, deux celliers, une maison pour le granger, une maison, nombreuses terres (détail au n°83 p.18 de l'inventaire)
- 7 septembre 1683 Acquêt pour André Claustrier contre la veuve Girard : domaine de Bois Dieu (2<sup>e</sup> exemplaire)
- 14 mai 1694 Acquêt pour André Saignant contre Benoist Souppa, laboureur du Bois Dieu, et Claudine Pairaud, sa femme : une terre, Lissieu, territoire de Simonet
- 12 juin 1696 Acquêt pour Jacques Millière contre Pierre Board, donataire de François Coinde : deux terres, Lissieu, territoire de Charverey
- 15 septembre 1697 Acquêt pour Nizier Lignieu, habitant à Lyon, et Marguerite Montagnon, sa femme, contre Antoine Ravel et Françoise André, sa femme, de Lyon : un domaine à Lissieu au mas de Bois Dieu (donné par Jean Blanc et Jane Billion, Etienne Butturieu et Claudine Blanc), deux exemplaires
- 11 novembre 1697 Acquêt pour Nizier Lignieu, bourgeois de Lyon, contre Benoît Chazaud, habitant Lissieu : un pré à Lissieu, territoire des prés Boisset
- 2 avril 1698 Acquêt pour Jacques Millière, receveur des tailles en l'élection de Lyon, contre Barthélémy et Georges d'Honorati : un bois tailli au Bois Dieu
- 19 octobre 1698 Acquêt pour Jacques Millière contre Alexandre Saignan, laboureur du Bois Dieu et Louise Pupin, sa femme : une petite terre, Lissieu, territoire de Simonet
- 19 octobre 1698 Acquêt pour Jacques Millière contre Jacques Souppa, fils d'Antoine Souppa et Antoinette Payrot, habitant Lissieu : une terre, Lissieu, territoire de Simonet
- 12 octobre 1699 Echange entre Claude Saignant, habitant du Bois Dieu, et Jacques Millière, receveur des tailles. Millière donne une terre, territoire de Charvery. Saignant donne une vigne, territoire des Roches.

*18 pièces 1702-1792*

- 6 février 1702 Echange entre Jacques Millière, receveur général des tailles, et Benoît Ferlat, laboureur du Bois Dieu. Ferlat donne une terre au Bois-Dieu, territoire des Roches, et une autre terre. Millière donne un chevier, masage de Bois Dieu, et une terre, dîmerie de Marsilly.
- 3 mai 1704 Echange entre Nizier Ligneu et Jacques Millière. Millière donne deux terres à Lissieu, territoire de la Renardière et territoire du Baudy (Bois-Dieu). Ligneu donne une terre à Lissieu, territoire des Sives.
- 3 août 1704 Echange entre Jacques Millière, receveur des tailles, et Nicolas Bal, laboureur de Lissieu. Millière donne une terre, Bois Dieu, territoire Legrand de Rontey. Bal donne une terre au Baudy, territoire des Rivières.
- 10 novembre 1711 Vente par Nizier Lignieu, marchand de Lyon, et Marguerite Montagnon à Jacques Ravier, marchand à Lyon, et Louise Civier d'un domaine à Lissieu
- 27 avril 1715 Vente par Jacques Ravier, marchand de Lyon, et Louise Civier sa femme à Antoine Guinet, jardinier de M. Millière, d'un domaine à Lissieu. Antoine Guinet élit en ami Jacques Millière.
- 11 janvier 1726 Echange entre J.B. Millière et Claude Souppa dit Carrichon, de Lissieu. Millière donne une terre, Lissieu, territoire les Grandes

	Terres, et deux bois. Souppa donne une petite maison, Lissieu, territoire de la Girarde et une terre, à Lissieu
5 septembre 1726	Acquêt pour Octavian de Canterelle, seigneur de Dommartin contre Marguerite Tholozan, veuve de Jérémie Girard, bourgeois de Lyon : un pré, Lissieu, Bois Dieu, territoire de la Pelouze, un pré, id. un pré, id. Quittance de mi-lods
16 septembre 1726	Election en ami par Octavian de Canterelle de Dommartin de M. Millière pour trois prés à Lissieu ; élection en ami par ledit Millière dud. sieur de Dommartin pour un pré à Dommartin
16 septembre 1726	Echange entre Jean-Baptiste Millière, seigneur de Terrière, et Marguerite Tholozan, veuve de Jérémie Girard. Millière donne un pré, Lissieu, territoire de la Roue. Girard donne une terre, Lissieu, territoire du Pré Neuf.
28 novembre 1726	Echange entre Jean-Baptiste Millière, seigneur de Terrière, et Pierre Boeuf, de Lissieu, et Fleurie Ferlat, sa femme. Millière donne une terre, Lissieu, territoire de la Mure. Boeuf donne une terre et bois, Lissieu, territoire des Costes. Quittance de mi-lods.
23 mai 1734	Echange entre Antoine Trollier de Poncier et Madeleine Millière, son épouse, et Claude Reverdy, du Bois Dieu. Trollier donne une maison neuve, Bois Dieu, un pré, un jardin et l'engagement de faire bâtir un four à pain. Reverdy donne des bâtiments, cours, four...
12 août 1735	Echange entre Antoine Trollier de Poncié et Claude Reverdy, de Lissieu. Reverdy donne une terre, bois et pré, Lissieu, territoire des Costes ; une terre, territoire du Baudy. Trollier donne une terre, Lissieu, territoire du Pré Neuf ; une terre, Lissieu, territoire de Chernery. Deux exemplaires
28 décembre 1739	Echange entre Antoine Trollier, seigneur de Poncié, et Jacquême Voisin veuve de Philippe Ferlat, de Bois Dieu. Trollier donne un chemin, une terre à Bois Dieu. La veuve Ferlat donne une terre, au Bois Dieu.
20 février 1740	Echange entre Antoine Trollier de Poncié et Claude Fouillet, du Bois Dieu, et Jeanne Souppa, sa femme. Trollier donne une terre, territoire des Grandes Terres ; un bois, des bruyères, territoire de Crevy. Fouillet et Souppa donnent tous leurs fonds à Lissieu, territoire des Costes.
24 mars 1741	Election en ami par Antoine Trollier, seigneur de Poncié, acquéreur de Benoît Dodat, de Jacques Murat et Isaac Prost d'une terre, vierre et bois, Lissieu, territoire de la Bertholière.
17 mars 1742	Echange entre Antoine Trollier de Poncié et Jean Bal, de Lissieu. Trollier donne un bois à Lissieu, territoire de Crecy et des Bruyères, au même lieu. Bal donne un bois taillis au même lieu. Quittance de mi-lods.
1 <sup>er</sup> avril 1773	Vente pour Marie Anne Gabrielle et Marie-Anne Madeleine Trollier, de Lissieu, contre Joseph Bail, vigneron de Lissieu, d'un tènement de bruyère, Lissieu, territoire de Crévy contre une pension annuelle de 9 livres.
6 décembre 1792	Echange entre les sœurs Trollier et Jean Vernay, de Lissieu. Les sœurs Trollier donnent deux portions à Lissieu et Vernay donne un puits.

**C. Exploitation du domaine de Bois-Dieu**

Baux, résiliations, quittances, estimation de bétail, coupe de bois. 24 pièces, 1746-1814

XVIII <sup>e</sup> s.	Bail par les Dlls Trollier à Benoît Basset-Christan. Domaine au Bois-Dieu
27 juillet 1746	Bail par Dame Trollier-Millièrre à Jean Briard et Jeanne Collonge. Domaine Dodat
1746-1755	Quittances et comptes pour les baux des Dlls Trollier
1766-1777	Estimations de bétail de Bois Dieu
11 novembre 1766	Entrée de Benoît Basset et sortie d'Odette Gros
11 novembre 1777	Sortie de Pierre Christan
11 novembre 1772	Bail par les Dlls Trollier à Benoît Basset-Christan et sa femme. Domaine au Bois-Dieu
10 avril 1774	Bail par les Dlls Trollier à Pierre Basset-Christan. Domaine au Bois-Dieu
16 septembre 1777	Bail par Dlls Trollier à Guillaume Guillot, vigneron de Morancé. Domaine de Bois Dieu
1788-1810	Résiliations de baux vendus par les Dlls Trollier. Fonds à Lissieu.
9 avril 1782	Bail par les Dlls Trollier à Jean-Francois Cretet. Domaine Dodat à Lissieu.
vers 1783	Bail par Dlls Trollier à Claude Creter, négociant à Lyon, et Marguerite Charmillon sa femme. Domaine Dodat
11 ventose 1785 (sic)	Bail par les Dlls Trollier à Philibert Fairlat, de Lissieu. Un tènement au Bois Dieu, territoire de la Cendrière
29 janvier 1789	Bail par les Dlls Trollier à Alexandre Filleux, fils aîné, de Dommartin. Domaine Dodat à Lissieu.
10 mai 1790	Autorisation de coupe de bois pour les Dlls Trollier. Lissieu, domaines de Dodat et Bois-Dieu.
29 frimaire an III	Bail par les Dlls Trollier à Pierre-Théodore Perrin, de Limonest. Terres au Bois-Dieu.
29 frimaire an III	Bail par les Dlls Trollier à Joseph Bail, de Lissieu. Un pré et terre appelé Girarde, hameau de Bois Dieu.
18 prairial an V	Bail par Dlls Trollier à Alexandre Fillieux, fils. Domaine Dodat à Lissieu.
21 thermidor an V	Bail par les Dlls Trollier. Domaine au Bois-Dieu.
22 frimaire an XI	Bail par les Dlls Trollier à Pierre-Théodore Perrin. Terres au Bois-Dieu.
31 mai 1797 <sup>15</sup>	Bail par les Dlls Trollier à Jean-Antoine Baille. Une terre appelée Grande au Bois Dieu, avec reçu.
18 mai 1806	Bail par Dlls Trollier à Jean Antoine Bail. Domaine Dodat à Lissieu.
3 août 1810	Bail par les Dlls Trollier à Antoine Ferlat. Une pièce appelée la Girarde, à Lissieu.
vers 1812	Bail par Dlle Marie Anne Madeleine Trollier à la femme Perrin. Terres au Bois Dieu.
16 juin 1814	Vente de récolte par Marie Anne Madeleine Trollier à Jeanne Buis femme Perrin
31 décembre 1814	Concession par le maire de Lissieu à la Dlle Trollier. Ancien terrain communal.

<sup>15</sup> 12 prairial an XII

## D. Chapelle du château de Bois-Dieu

Actes divers, 29 pièces, 1698-1806

1 <sup>er</sup> septembre 1698	Supplique, autorisation et bénédiction de la chapelle du château de Bois-Dieu
1710-1806	Comptes : calice pour M. Millière (1710), reçu pour une croix en fer pour Bois Dieu (1806)
1734-1786	Titres concernant l'usage de la chapelle. Demandes d'autorisation de messe et réponses au dos (1734, 1735). Permission d'entendre les Dlle Trolhier en confession (1770). Lettre au curé de Lissieu pour que la chapelle ne serve que pour le domaine (1786). Procès-verbal de visite de la chapelle (1737)
1734-an XII	Autorisations de célébrer la messe dans la chapelle du Bois-Dieu données en 1734 (2), 1735, 1737 (2), 1741, 1742, 1744, 1747, 1760 (3), 1763 (2), 1764, 1775 (2), 1803, an XII
31 août 1805	Autorisation par Cadet, légat, d'ériger un chemin de croix pour le père Joseph Lasserre
7 mars 1806	Authentification de reliques conservées en la chapelle du Bois Dieu par le vicaire général de Joseph Fesch, cardinal archevêque de Lyon

## E. Rentes nobles<sup>16</sup>

1. Rente noble du château de Chazay<sup>17</sup>. Comptes de dettes, articulats et description de fonds (XVIII<sup>e</sup> s.), quittances de servis (1747-1788), correspondance. 22 pièces, 1696-1788

1746-1789	Articulats des fonds relevant de la rente noble du château de Chazay : Madame Trolhier (1746) ; frères et sœurs Trolhier (XVIII <sup>e</sup> s.) ; sœurs Trolhier (1789)
1696-1761	Comptes de dettes dues à la rente de Chazay : M. Millière (1696) ; M. Millière (1732) ; M. Trolhier (1733) ; Mad. Trolhier (1761) ; M. Trolhier (XVIII <sup>e</sup> s.)
XVIII <sup>e</sup> s.	Etats de ce que M. Trolhier possède relevant de la rente de Chazay : 3 états
1747-1788	Quittances de servis pour la rente de Chazay : Madame Trolhier (1748) ; id. (1751, 2 ex) ; Louis Dodat (1747) ; Dlle Trolhier (1788)
XVIII <sup>e</sup> s.	Trois brouillons de lettre de Trolhier de Poncié à Rimboung, au sujet de la rente noble de Chazay
1757-1762	Lettres de Rimboung, de Chazay, à Monsieur puis à Madame Trolhier de Poncié, au sujet de la rente noble de Chazay : 3 janvier 1757, 29 novembre 1761, février 1762 (avec sceau)

2. Rente noble de Janzay<sup>18</sup> (ou Genzé). Articulats et états de confins, reconnaissances, quittances de servis, comptes de dettes, correspondance, cartes terristes. 25 pièces, 1634-1768

<sup>16</sup> Rentes nobles dont dépendaient les terres de Lissieu

<sup>17</sup> Rente noble possédée par le seigneur de Chazay. Chazay d'Azergues est à environ trois kilomètres au nord-ouest de Bois-Dieu

23 mai 1733	Articulat pour le sieur Millière à cause de la rente de Genzé (un cahier)
XVIII <sup>e</sup> s., après 1709	Etat des confins de terres de M. Millière, relevant de la rente de Genzé
XVIII <sup>e</sup> s.	Etat des fonds de la maison du Beaudy (Bois Dieu) dépendants de la rente de Genzé
XVIII <sup>e</sup> s.	Etat des confins et servis dus à la rente de Genzé par M. Millière
1726-1758	Articulat pour Jean-Baptiste Millière des fonds relevant de Genzé (1726), suivi de quittances pour Madame Trollier (1758) ; reconnaissance de Dlle Trollier veuve de Dlle Millière, sa mère pour la rente de Genzé (vers 1765)
vers 1709	Reconnaissance de fonds dépendant de la rente de Genzé par le sieur Millière (remise à M. Millière fils en 1709)
11 août 1634	Reconnaissance de fonds relevant de Genzé par Françoise Faure, Mme Benoît Coinde
4 décembre 1634	Reconnaissance de fonds relevant de Genzé par Jean Margeret, marchand épicier à Lyon
1669-1712	Liève du terrier Michel pour 1669 pour le territoire des Dailles au Bois-Dieu pour la rente de Genzé. Copie de 1712
1717-1718	Déclaration, sommation, etc. relatives à un procès sur des sommes dues à la terre de Genzé
1697-1768	Quittances de sommes dues à la rente de Genzé : lods, par M. Millière (1697) ; servis pour M. Millière de la Terrière (1733) ; servis pour les sœurs Trollier (1767 et 1768) ; lods pour Lignieu (1713)
1719-1732	Mémoires de servis, lods et mi-lods dus à cause de la rente de Genzé par M. Millière fils (1726) ; idem (environ 1732) ; idem par Madame Millière (vers 1719)
août 1746	Lettre de sieur Clerico, seigneur de Janzé, à Madame Trollier-Millière sur la rente noble de Genzé
XVII <sup>e</sup> - XVIII <sup>e</sup> s.	Carte terriste du territoire d'Arbuisson au Bois-Dieu (rente de Genzé), d'après le terrier Michel de 1663
XVIII <sup>e</sup> s.	Carte terriste du territoire des Dailles, à Lissieu (rente de Genzé)
1717	Carte terriste du territoire des Dailles (rente de Genzé)
XVIII <sup>e</sup> s.	Carte terriste du territoire d'Arbuisson au Bois-Dieu pour la rente de Genzé

3. Rente noble de la remise de Lissieu<sup>19</sup>. Articulats, comptes de dettes, reconnaissances, quittances de servis. 38 pièces, 1607-1786

1673-1694	Reconnaissances pour la rente noble de la remise de Lissieu par Jeanne Bernard, veuve Louis Dodat (1694), Pierre Girard (1673), André Claustrier (le Bois-Dieu, 1673, double), Antoine Souppa (1673)
1713-1768	Etats et articulats des fonds relevant de la rente noble de la remise de Lissieu : M. Millière (1713), M. Trollier (XVIII <sup>e</sup> s.), Madame Trollier (1746, 1757), M. Trollier (1762), les Dlles Trollier (1768)

<sup>18</sup> La rente noble de Janzay est possédée par le seigneur de Janzay. Le château de Janzay est à environ deux kilomètres au nord de Bois-Dieu.

<sup>19</sup> Rente noble possédée par les chanoines comtes de Lyon



1709-1712	Comptes de dettes à l'égard de la rente de la remise de Lissieu pour M. Millière (1709,1712)
18 janvier 1607	« <i>Investizon</i> » pour Antoine Baud contre les Célestins de Lyon
1695-1713	Quittances de lods pour la rente de la remise de Lissieu pour : Lignieu (1713) ; M. Millière (1695)
1712-1786	Quittances de servis pour la rente de la remise de Lissieu pour : 1712, 1713, 1714, 1722, 1723, 1724, 1726, 1728, 1729, 1730, 1732, 1733, 1763, 1766, 1769, 1770, 1774, 1776, 1782, 1786

4. Rente noble du château de Lissieu<sup>20</sup>. Reconnaissances, états de dettes, quittances de servis. 11 pièces, 1677-1780

1677	Reconnaissance de fonds mouvants de la rente noble du château de Lissieu par André Claustrier
9 janvier 1682	Copie des reconnaissances du domaine Dodat (1468-1677) dépendant de la rente noble du château de Lissieu
XVIII <sup>e</sup> s.	Reconnaissances de fonds mouvants de la rente noble du château de Lissieu
1769-1780	Quittances de servis pour la rente du château de Lissieu : Dlls Trollier (1777-1780) ; idem (1770) ; idem (1769 et 1771)
1758-1768	Etats de dettes à la rente noble du Château de Lissieu : Dlls Trollier (1768), Madame Trollier (1758), héritiers de Madame Trollier (1762-1763)

#### IV. Propriétés à Dommartin<sup>21</sup>

Actes d'acquisition de terres limitrophes de Lissieu. 2 pièces, 1617-1641

4 janvier 1617	Acquêt pour Antoine Cambrie, sellier à Lyon, contre Guillaume Berjan, hôtelier à Lyon, et Mathie Murignieu, sa femme, d'un bois à Dommartin, territoire de Crevy ; quittance
12 septembre 1641	Acquêt pour Antoine Lebaud contre Pierre Courtalan, laboureur de Saint-Didier, et Chalanda Meysson, sa mère, d'une terre à Dommartin

<b>59 J 6 (rouleau)</b>
-------------------------

#### V. Plans

Plan géométral (1831), plan de plantation (XX<sup>e</sup> siècle)

<sup>20</sup> Rente noble possédée par le seigneur de Lissieu

<sup>21</sup> Dommartin : commune limitrophe de Lissieu à l'ouest de Bois-Dieu

## Bois-Dieu des origines à 1815

Benoît Faure-Jarrosson  
printemps 1984

Le château de Bois-Dieu se dresse sur le territoire de la commune de Lissieu, dans le Rhône, à une quinzaine de kilomètres au nord de Lyon. La bâtisse a été privée de son parc et des corps de ferme, dont un colombier du XVII<sup>e</sup> siècle. Si rien n'est fait, le château lui-même sera bientôt démoli<sup>22</sup>. Seule restera la chapelle.

Bois-Dieu n'est pas une demeure exceptionnelle : pas de concepteur génial, nuls hôtes illustres, aucun événement décisif. Mais cette demeure n'en est pas moins un bâtiment historique. L'histoire n'est pas faite d'exceptions mais bien plus d'une somme de faits sans grand éclat, c'est à ce titre que ce château est historique : Bois-Dieu est un témoin.

Bâti à la fin XVII<sup>e</sup> siècle, le corps central de ce château est un exemple d'architecture classique. De plus, il témoigne de l'évolution des conceptions de l'habitat par les modifications qu'a subies cette bâtisse jusqu'en 1850. Dans une région où l'on en construisit peu, où l'on détruit beaucoup, le château de Bois-Dieu méritait d'être conservé.

### Origines du territoire de Bois-Dieu

Comme son nom l'indique, le territoire du Bois-Dieu est à l'origine un lieu couvert de forêts. Il fut par la suite défriché, cultivé, habité. La première mention, datée de 1370, est celle d'un chemin « *tendens de Marcilliaco ad Nemoris Dei* » (*nemus* : forêt, bois sacré). On trouve également par la suite : Boscodi, Boscdi, Bodi, Baudy, Beaudy, Bois-Dieu. On notera que le Bois d'Ars, qui jouxte ce lieu, s'écrivait de même : Baudard. Deux origines peuvent être données au nom de Bois-Dieu. Soit le bois était exploité ou possédé par un établissement religieux, mais l'on ne trouve nulle trace d'une telle possession dans les archives des églises de l'actuel département, ni celle d'une installation dans les parages. Soit, seconde hypothèse, le bois lui-même était le cadre ou l'objet d'une vénération particulière de saints, de Dieu ou plus anciennement de divinités païennes. En ce sens, on peut remarquer la fréquence de tels lieux dans de nombreuses régions et noter la mention, à Lissieu, de différents arbres distingués par leur nom, leur taille, leur âge, dans des actes anciens. On rappellera de plus que *nemus* peut avoir le sens de bois sacré.

L'habitat apparaît plus tardivement au Bois-Dieu. La première mention du masage (ou masaige, c'est-à-dire un ensemble de « mas »), date du XV<sup>e</sup> siècle. La population, essentiellement agricole, restera toujours assez clairsemée. Après ce rapide aperçu des origines du lieu-dit, il convient d'examiner les premières étapes de la constitution du domaine.

### La constitution du domaine : le rassemblement des terres aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

Jusqu'à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, nous ne connaissons pas de grand propriétaire terrien au Bois-Dieu. Les fonds, morcelés, semblent appartenir surtout à ceux qui les exploitent.

---

<sup>22</sup> Depuis la rédaction de ce texte, le bâtiment a été sauvé et subsiste.

Les terres de la paroisse de Lissieu relèvent de plusieurs rentes nobles : celles des châteaux de Lissieu, Janzay (ou Genzé) et Chazay sont la propriété de leurs seigneurs respectifs, celle de la remise de Lissieu appartient aux chanoines comtes de Lyon, qui possèdent également une petite rente établie sur plusieurs paroisses, la rente des Douze perpétuels. L'emplacement du château semble ressortir de la rente noble de la remise de Lissieu, tout en étant limitrophe de celle du château de Janzay.

A partir de 1560 environ, et pendant plus d'un siècle, plusieurs familles vont réunir des terres au Bois-Dieu, jusqu'à la constitution du domaine qui a subsisté.

La famille Baud a acquis un nombre important de fonds. Jehan Baud, marchand tanneur à Lyon, achète en 1587 une terre au territoire de Baudie (Bois-Dieu) mais c'est son fils qui rassemblera les fonds les plus nombreux. Les seules archives du château de Bois-Dieu conservent cinquante et un actes de ventes de fonds sis à Lissieu au profit d'Antoine Baud, plus sept contrats d'échange. Le rythme des achats est assez régulier : tous les ans de 1597 à 1618 (sauf 1608, 1614 et 1616) puis en 1622 et de 1627 à 1629. L'année 1612 voit, à elle seule, la conclusion de sept contrats de vente et de quatre d'échanges. Les ventes portent sur des terres, bois, vignes, maisons, ruines et friches. Le solde des ventes et des échanges donne soixante-trois pièces de terres ou prés, dix-neuf pièces de bois, six hermaiges ou vierres (friches) et deux chenevières sans compter sept maisons ou granges ruinées et une maison !

Le 8 mai 1605, Antoine Baud contracte avec le représentant de Claude du Verdier, écuyer, seigneur de Valprivas, gentilhomme de la chambre de Monsieur le prince de Condé. Claude du Verdier était le fils d'Antoine du Verdier, et fut comme lui, un bibliographe réputé. Il est intéressant de remarquer que ces hommes de goût avaient acquis des biens du hameau du Bois-Dieu au XVI<sup>e</sup> siècle. La vente ne porte que sur des « *mures qui souloit estre maison, et estable au dessoubz avec ung cellier y touchant, aysances du puys et ung jardin* ». Bien qu'il en soit proche, on ne peut considérer que ce lieu constitue la première forme du château.

Antoine Baud est marchand tanneur et citoyen de Lyon. Il ne semble pas que la tannerie soit particulièrement rémunératrice à cette époque. On peut penser qu'une bonne partie de cet enrichissement est plutôt due à ses fonctions de « *fermier des rentes et tènements du château de Chazay d'Azergues* ». Nombre de petites charges ou de fonctions discrètes auprès des seigneuries, des églises ou des justices étaient plus lucratives que des postes plus honorables. L'aisance d'Antoine Baud s'est immédiatement traduite dans la situation sociale d'Antoine Lebaud, son fils. Cet enfant de tanneur est en effet « *conseiller du Roy receveur des tailles et payeur de messieurs les Elus de Montbrison* » en 1634, receveur général du Forez en 1637, et, en 1640, receveur des finances et des consignations de la ville de Lyon. Il est qualifié de seigneur de Varennes en 1642. Antoine Lebaud acquiert, lui aussi, quelques biens au Bois-Dieu. Il conclut treize actes d'achat entre 1633 et 1658. Entre temps, il s'est vu attribuer les fonds acquis par son père.

En effet, Antoine Baud avait contracté des dettes importantes auprès de son fils et ne lui avait pas payé l'augment promis à son mariage en 1629 avec Marie Fatton. Antoine Lebaud fils n'hésita pas à saisir puis commencer à vendre à la criée tous les biens de son propre père, sans doute âgé de plus de soixante-cinq ans ! Pour faire cesser une telle situation, Antoine Baud père, dut s'incliner et fit le 20 septembre 1636 donation de tous ses biens à son fils, « *pour ses bons et agréables services* »...

Parmi les acquisitions d'Antoine Lebaud, on peut remarquer celle d'un domaine situé à Lissieu, territoire du Bois-Dieu, « *comprenant une maison haute moyenne et basse, grange, étable..., la plus grande partie bâtie à neuf* ». Cette propriété est achetée le 24 janvier 1642 à Georges Jolly, orfèvre à Lyon. Celui-ci avait acquis des fonds au Bois-Dieu de 1631 à 1635 et, notamment au « *masaige* », deux prés en 1631 et 1632, une demi-grange et place en

1634, un jardin et un chemin en 1635. On a pu voir dans ces bâtiments la première forme de la construction actuelle, mais l'examen de leurs confins montre qu'ils étaient édifiés plus au nord que le château, dans le hameau de Bois-Dieu, au territoire des Dailles.

Antoine Lebaud conclura encore un échange le 20 novembre 1662. L'ensemble de ses biens du Bois-Dieu passera avant 1672 à André Claustrier mais l'on ignore la voie suivie. Un inventaire des titres du château, de 1750 environ, mentionne un contrat de vente entre les sieurs Lebaud et Claustrier sans en préciser la date, ce qui indiquerait que le document avait disparu dès avant cette époque. Mais la vente par les héritiers d'Antoine Lebaud est aussi possible. Il meurt, en effet, avant le 5 février 1671, date à laquelle Madeleine, sa fille, femme de Jacques Henrys, seigneur de Charlieu, maître d'hôtel du Roy, vend une maison au Bois-Dieu à Antoine Navette, prêtre du diocèse du Puy. Quoi qu'il en soit, la constitution du domaine ne sera complète qu'en 1683 par l'acquisition par le même André Claustrier des fonds rassemblés par la famille Coinde.

Les Coinde sont nombreux à Lissieu et s'installent à Lyon. En 1557, Claude Coinde dit Raquin obtient une sentence de maintenue pour des terres sises à Lissieu. Son frère Antoine, autre fils de Benoit Coinde dit Raquin, laboureur au Bois-Dieu, est tavernier à Lyon entre 1564 et 1585. En 1581, Antoine Coinde dit Raquin est qualifié *d'hoste* et tient le logis où pend une enseigne en la rue Saint-Georges à Lyon « *à l'image St-Antoine* ». Il acquiert quelques fonds au Bois-Dieu en 1564, 1569, 1574, 1576, 1581 et 1585, donc avant Antoine Lebaud. Antoine Coinde dit Raquin meurt avant le 6 février 1587, date à laquelle ce sont ses héritiers qui achètent une terre à Lissieu, territoire des Verchères. Ses descendants ne semblent pas augmenter sensiblement leurs propriétés. Son fils, Benoit Coinde dit Raquin, est ouvrier en drap de soie (1603) puis maître veloutier à Lyon (1610-1614). Il vend quelques pièces en 1610, en échange d'autres en 1612, en rachète en 1614. De même, le fils de ce dernier, Martin Coinde, cartier à Lyon, conclut deux échanges en 1645 et 1648 et achète un pré en 1650. Martin Coinde mourant vers 1667-68, il semble que l'on puisse lui attribuer la construction ou la rénovation du corps de ferme et du colombier, dépendant par la suite du château. Ces bâtiments, démolis depuis peu, pouvaient en effet être datés du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, et lorsque les filles de Martin Coinde les vendront en 1683, c'est en qualité d'héritières qu'elles le feront.

C'est le 5 novembre 1683, par contrat reçu par Antoine Regnaud, notaire à Lyon, que Lucrèce Coinde, veuve de Pierre Girard, bourgeois de Lyon, et sa sœur, vendent à André Claustrier leurs biens sis au Bois-Dieu. Les bâtiments consistent en « *une maison à deux planchers, un pigeonnier au dessus élevé en tour carrée, avec deux celliers, contenant la maison, quatre toises de long et trois et demy de large, juxte le chemin tendant de Marcilly à Limonest de bize et matin, la petite maison dud sieur Claustrier de vent et le cellier des héritiers de Pierre Ferlat de soir. Autre maison pour loger le granger avec les écuries et fenières nécessaires, jardin, cour... Plus une autre maison a quatre toises de long et trois de large servant de cellier...* »

La première construction doit être identifiée avec le four et le pigeonnier aux tuiles vernissées détruits en 1976. Les confins des deux suivantes les situent dans le hameau de Bois-Dieu. La vente porte, en outre, sur dix-neuf pièces de terre. « *Lucesse* » Coinde précise que « *lesdits fondz et bastimens lui sont restés pour la moitié des droictz et prétentions qu'elle avoit dans l'hoirie dud feu Martin Coinde son père et dont elle jouit paisiblement depuis plus de quinze ou seize ans* ». (Sa sœur Françoise, femme de Jean Cordelier, a hérité de la maison de la rue Saint-Georges à Lyon). La vente est conclue pour le prix de trois mille livres et dix louis d'or. Selon la coutume, Lucesse Coinde remet à l'acheteur les vieux contrats concernant les fonds cédés. Messire André Claustrier est conseiller du Roy, receveur général des finances de la généralité de Lyon. Ainsi se trouve constitué ce qui restera jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle le centre du domaine de Bois-Dieu. Le cadre du

château ayant été précisément défini, il convient ici d'étudier l'apparition de la construction proprement dite.

## La construction du château

Ainsi que nous le verrons par la suite, la partie centrale du château actuel existe dès 1692. La difficulté réside dans une datation plus précise. Après avoir vu qu'il existait au Bois-Dieu des bâtiments antérieurs, nous tenterons d'abord de démontrer qu'ils ne peuvent être confondus avec l'édifice actuel, puis de déterminer l'époque de construction de celui-ci.

## Les antécédents

Nul texte ne mentionne de château très ancien au Bois-Dieu. Mais plusieurs indices font apparaître l'existence d'un domaine d'une certaine importance.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1673, le sieur Claustrier reconnaît devant le notaire des chanoines comtes de Lyon posséder un tènement avec « *maison haute moyenne et basse*<sup>23</sup>, *chambres et pressoir, tenalier, cour jardin, verger... la dite maison appelée du Bois-Dieu... lequel clos... en partye environné de murailles* ». On trouve, par ailleurs, dans les archives du château de Bois-Dieu un acte au dos duquel est portée la mention : « *Estact des confins de partie des fonds de la maison forte du boys-dieu appartenans à monsieur Claustrier, 1671* ».

On notera, de plus, qu'en 1698, à la bénédiction de la nouvelle chapelle, il est parlé d'une « *ancienne chapelle en laquelle on a célébré la sainte-messe de temps immémorial* ». On rappellera, enfin, l'existence de l'ancien pigeonnier. Ces éléments attestent l'ancienneté et l'importance de ces constructions. Mais elles ne peuvent être identifiées avec le bâtiment subsistant. En effet, les confins décrits situent les premiers beaucoup plus à l'est du second. En outre, la carte terriste de 1662 mentionne un chemin qui passe à l'emplacement du futur château et au nord de l'ancienne bâtisse. Ce chemin sera déplacé avant 1700, d'après la seconde carte. Enfin, aucun édifice important n'est mentionné dans les actes de cette époque. On peut donc estimer que le corps central du château de Bois-Dieu est postérieur à 1673, appréciation confirmée par l'étude de la construction elle-même<sup>24</sup>.

## Les premières mentions du château

« *Messire André Claustrier, conseiller du Roy, cy devant receveur général des finances à Lyon* », est condamné par la Cour des monnaies de Lyon pour fabrication de fausses pièces de quatre sols<sup>25</sup>. Ses biens sont saisis. C'est le premier bail judiciaire de ces biens, en date

---

<sup>23</sup> L'expression « *haute moyenne et basse* » signifie simplement qu'il s'agit d'un bâtiment à plusieurs étages. Elle est alors couramment utilisée pour décrire les immeubles à Lyon.

<sup>24</sup> Vingt ans plus tard, cette assertion me paraît un peu péremptoire. Il est vrai que ce gabarit et la forme avec ses débuts d'avant-corps ne peuvent guère être très antérieurs. On notera que le second étage de moindre hauteur, parfois dit en attique, est, en effet à la mode à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et que c'est également à partir de 1650 que se répand à Paris l'usage de la toiture à la Mansard. Le toit à faible pente en rappelle le terrasson mais n'est pas proprement mansardé et peut évoquer aussi l'architecture traditionnelle méridionale. A l'inverse, une construction de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle aurait probablement été signée par des fenêtres cintrées.

<sup>25</sup> Depuis la rédaction initiale de cette notice, j'ai découvert que cette fraude est évoquée par A. de Boislisle en annexe du septième des quarante-trois volumes de sa monumentale édition des mémoires de Saint-Simon sous le titre *Desmarets et l'affaire des pièces de quatre sols*, (Hachette, 1890, pp. 521-591). Voici les principaux éléments concernant Claustrier.

Une déclaration royale d'avril 1674 annonce la fabrication de nouvelles pièces moins riches en métal qui doit permettre de réduire la pénurie de monnaie et procurer au trésor royal un million de livres de profit. Colbert, alors au pouvoir, délègue à son neveu Desmaretz les sujets monétaires. Par traité du 4 septembre 1674, celui-ci donne la ferme de la fabrication de cette monnaie à Jean-Baptiste Lucot qui

du 18 juin 1692 qui nous donne la première description, sommaire, du château de Bois-Dieu :

*« Un grand corps de logis scitué au lieu et paroisse de Lissieu territoire appelé du Bois Dieu consistant en six chambres salles basses dépendanse cabinet et autres membres tant de pleind pied à la cour et autant de chambres au dessus et salles aussi de plaint pied, greniers aussi au dessus, deux pavillons, une chapelle séparée dud. batiment et un puis, un autre corps de logis séparé du susd. bastiment consistant en chambres basses, une haute, grenier au dessus écurie grange et fenièrre au dessus, un étable a beuf, un thenallier joignant led. estable dans lequel thenallier il y a un pressoir a roue, trois cuves ou tines, teneur d'environ... asnées. Une cour close, un jardin proche led. thenallier avec un four et colombier proche led pour un autre jardin ou parterre dans lequel il y a plusieurs pots ou quaiesses d'orangers, un verger dans lequel il y a quantité d'arbres fruitiers, un petit bois ou bosquet y joignant, la cour du costé de vent est fermée par un claye a barreau de fer en ouvrages, un tènement concistant en soixante journées d'hommes de vignes et cent cinquante bicherées*

*tant en terres bois de haute fustaye et taillis qu'en quatre bicherées de pré le tout ou environ et contigu, le tout clos de murailles... joignant les bruyères communes du bois-dieu de matin le bois du seigneur d'ars de vent, le chemin tendant de Lyon à Marsilly et Chasey de soir, le chemin tendant de Lissieu ou du bois-dieu à Lyon de bise. »*

Cette description concorde avec celles qui seront données ultérieurement et avec la construction actuelle. On y reconnaît également la chapelle qui sera bénie en 1698, le four et le colombier achetés en 1683. Le second bail judiciaire du 31 juillet 1694 et l'adjudication des biens le 14 septembre 1695 reproduiront le même texte.

On peut, par conséquent, préciser l'époque de la construction. André Clautrier a été sommé de payer de premières sommes dès le 8 novembre 1684 et 21 400 cents livres le 1<sup>er</sup> avril 1685. En suite d'un arrêt du conseil d'Etat du Roi le 6 avril 1688, les scellés sont apposés sur ses meubles de Bois-Dieu le 29 mai 1690. Se sachant condamné dès 1684 à de fortes sommes, on peut supposer, sans grand risque, qu'il n'a pas commencé la construction du

---

est le prête-nom d'André Clautrier, Gaspard Hindret, sieur de Beaulieu et Abraham De Can, trois Lyonnais. Pour cela, les intéressés paient un pot-de-vin substantiel à deux proches de Colbert, Bellinzani et Desmaretz. L'atelier principal est installé à Neuville sur Saône et fonctionne jusqu'en octobre 1677 . Puis la même fabrication est confiée en régie à un autre Lyonnais, Christophe de La Live, beau-frère du précédent De Can. La direction de l'atelier de Neuville reste en fait à Clautrier, De Can et à un dénommé Manis . Les pièces fabriquées se révèlent de poids et de titre très inégal, ce qui favorise les manoeuvres de refonte. Les régisseurs ne sont pourtant pas inquiétés et André Clautrier est même pourvu en août 1679 de l'une des deux recettes générales des Finances de Lyon. Au début d'octobre 1683, une pauvre femme des environs se rend à Lyon pour dénoncer à l'intendant d'Ormesson le fait que l'atelier de Neuville fonctionne au-delà des horaires réglementaires et fabrique ainsi plus qu'autorisé. Une enquête est menée et le conseil royal des finances rend le 4 décembre un arrêt qui affirme la surproduction et somme Lucot de verser dans les quinze jours la somme colossale d'un million de livres. Le 23 décembre, Desmaretz est sommé par le roi de se retirer dans sa propriété de Maillebois. L'affaire éclate alors que Colbert vient de mourir le 6 septembre et que l'on cherche à compromettre ses proches pour les évincer du pouvoir. Clautrier est démis de ses fonctions de receveur des finances. Habilement, il fait paraître un mémoire contenant sa version des faits, qui fait tout de même ressortir que le profit, jugé légitime, est considérable : 700 000 livres. Le 28 juin, la Cour des Monnaies condamne Clautrier à trois ans de bannissement hors de la prévôté de Paris et de la Sénéchaussée de Lyon, 3 000 livres d'amende (solidairement avec Hindret) et 2 000 livres d'aumône . Les participants principaux (Clautrier, Hindret, Solu, La Live, Bronod et les héritiers De Can) doivent rendre, outre le million ci-dessus, 529 000 livres. Mais dès 1685 Clautrier négocie avec le contrôleur général une remise de l'essentiel de ce qu'il doit. Desmaretz sortira de disgrâce en 1703 en étant promu directeur des finances et prendra à son service Gilbert Clautrier, fils d'André entre temps décédé.

château après cette date. En conclusion, le corps central de l'actuel château de Bois-Dieu a été vraisemblablement construit par André Claustrier entre 1673 et 1684.

### **Le château de Bois-Dieu et la famille Millière**

C'est Jacques Millière qui acquiert tous les biens d'André Claustrier le 14 septembre 1695. Outre le domaine de Bois-Dieu, ceux-ci comportent une rente de cent cinquante livres par an sur l'Hôtel de ville de Lyon et une maison sise en cette ville rue Pierre Scize et donnant sur la rivière de Saône. A noter que subsistent alors dans cette maison « *plusieurs fourneaux et austres machines pour la fabrication de l'or de milan*<sup>26</sup> ».

Jacques Millière est conseiller du Roi, receveur des tailles en l'élection de Lyon. En 1685, il était commissaire général des vivres de la marine. Par la suite, il deviendra conseiller et secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, et écuyer.

On ignore le détail du mobilier du château lors de sa vente, mais un procès-verbal de 1690 peut donner une idée des moyens financiers de son constructeur, André Claustrier. L'huissier scelle soixante-treize pieds d'orangers (ou citronniers) dans leurs caisses, répartis autour du jardin sans compter vingt-cinq orangers chinois, trente pieds de laurier, neuf pieds de grenadiers, dix-sept de jasmin, quatorze d'oeillets. Rappelons que le moindre pied de ces plantes « *exotiques* » se négociait alors à prix d'or ; l'ameublement devait être luxueux mais l'huissier se contente de sceller les portes et ne mentionne que le grand escalier du château et « *une entrée d'un petit escallier estant dans le bas proche la serre* » et « *une porte d'entrée d'un bas du costé droicte en entrant de la cour aud bastiment* ».

Il s'agit de la première application du terme « *château* » à cet édifice. La présence d'orangers et la date indiquent que les parterres étaient sans doute des jardins à la française, ainsi que les représentera encore le plan de 1831. Le premier septembre 1698, la chapelle qu'avait construite messire Claustrier est bénie, l'ancienne doit être démolie. (Voir ci-après la notice consacrée à la chapelle).

Jacques Millière augmente le domaine de plusieurs terres et bois entre 1696 et 1699. En cette fin de siècle, il accorde des sommes importantes au curé de Lissieu, messire Pierre Rocher, pour restaurer l'église et la sacristie du village. Pour l'en remercier, ce dernier accordera à Messire Millière et son épouse le droit de placer un banc dans la nef de l'église, au devant de la chapelle Notre-Dame, le 12 septembre 1706. En 1702 et 1704, Messire Millière échange quelques terres à Lissieu, mais c'est en 1715 qu'il conclut un achat important. En effet, il acquiert un autre domaine à Lissieu, à l'est du château, de Jacques Ravier, marchand de Lyon, à qui l'avait vendu en 1711 Nizier Lignieu, autre marchand de Lyon. Ces dernières transactions causent d'ailleurs plusieurs procès.

Le propriétaire du château semble y résider fréquemment mais Jacques Millière meurt avant 1723, laissant sa femme, Madeleine Giraud, un fils, Jean-Baptiste, et une fille, Madeleine. Jean-Baptiste, écuyer, seigneur de la Terrière, Régnié et Cercié, reprend d'abord le domaine. Il échange et acquiert plusieurs pièces de terres et bois à Lissieu en 1726, notamment à Octavian de Cantarelle, seigneur de Dommartin, père d'une future propriétaire du château de Bois-Dieu. Jean-Baptiste et Madeleine Millière épouseront Marianne et Antoine Trollier, sœur et frère, enfants de Claude Trollier (1663-1720), marchand banquier et bourgeois de Lyon, échevin de cette ville pour 1713 et 1714, et d'Etienne Delaye.

---

<sup>26</sup> Voir Arch. Mun. Lyon, BB 240, délibérations consulaires, 1683 : « *Arrêté portant qu'une somme de 8,000 livres sera payée annuellement au sieur Clautrier pour l'entretien et le développement de la fabrique d'or filé à la milanaise* ». Boisliè cite sur cette manufacture Arch. Nat. E 545<sup>B</sup>, n°26

C'est par contrat reçu Guyot, notaire à Lyon, le 10 janvier 1731, que Madeleine Millière épouse Antoine Trollier. Celui-ci, né en 1700, est écuyer, seigneur de Poncier, conseiller du roi en la Cour des monnaies, Sénéchaussée et Siège présidial de Lyon. Il deviendra plus tard conseiller d'honneur. Jean-Baptiste Millière cède alors (vers 1732) à sa sœur le domaine de Bois-Dieu, qui entre ainsi dans les biens de la famille Trollier.

### **Le château de Bois-Dieu et la famille Trollier**

Antoine Trollier de Poncier s'attache, tout d'abord, comme ses prédécesseurs, à agrandir et améliorer le domaine de Bois-Dieu par divers achats et échanges, de 1734 à 1742. En 1741, il acquiert à Lissieu un domaine de trente-deux hectares du sieur Dodat bourgeois de Lyon<sup>27</sup>. Cette propriété est distincte de Bois-Dieu. Mais, en 1743, Messire Trollier est inquiété par ses créanciers qui lui réclament 67 000 livres. Afin de protéger ses domaines de Lissieu, la séparation des biens est demandée : Bois-Dieu deviendra un bien propre de Madeleine Millière. Il est d'ailleurs probable que les deux époux se séparèrent aussi de fait : il n'y a aucune mention d'Antoine Trollier de Poncier à Bois-Dieu jusqu'en 1760. Sa femme teste devant Dalier notaire à Lyon, le 1<sup>er</sup> mars 1760, et meurt à Lyon au mois d'avril suivant. Son mari est alors à Carpentras.

Antoine Trollier de Poncier avait eu deux enfants d'un premier mariage avec sa cousine Trollier de Messimieux :

- Jean-Baptiste Trollier de Poncier, qui sera au service de la compagnie des Indes à Lorient en 1781 et 1785.
- Marie-Anne qui épousera Adrien-Quentin Bouteiller de Séry, capitaine au corps royal d'artillerie à Châlon. Elle teste le 15 juin 1783 et meurt peu après.

Madeleine Millière eut sept enfants :

- ses fils décédèrent sans postérité : Jean-Baptiste Trollier, écuyer, épousa Jeanne Marie Defore et n'eut qu'une fille, Marie-Anne-Gabrielle-Dominique, morte jeune. Abraham Trollier de la Sandrière mourut sans postérité avant 1785. Enfin, Jacques Trollier était sous-diacre au petit séminaire de Saint-Sulpice à Paris en 1760 et devint chanoine en l'église cathédrale de Noyon jusqu'à son décès en 1781.
- une fille, Marie-Louise, épousa un Monsieur Brassière.
- les trois autres restèrent célibataires.

Madeleine Millière nomma pour héritières universelles deux d'entre elles, ses filles aînées, Marie-Anne-Gabrielle, dite Gabrielle et Marie-Anne-Madeleine, dite Marie-Madeleine. Celles-ci acceptèrent l'hoirie de leur mère sous bénéfice d'inventaire. Les officiers de la Sénéchaussée procédèrent donc à la description systématique des biens, parmi lesquels le domaine du Bois-Dieu. Les archives du Rhône conservent ce document qui consacre

---

<sup>27</sup> Ce domaine Dodat a lui-même été patiemment constitué par les acquisitions successives de la famille du même nom, principalement par Jehan ou Jean Dodat. Celui-ci acquiert commence ses achats en 1582 et 1583 quand il est encore clerc à Lyon et les poursuit de 1597 à 1621 quand il y est notaire puis en 1623, qualifié de citoyen (actes dans 59 J 3). Jehan Dodat est fils de Jehan Dodat, laboureur de Lissieu. Il se marie par contrat du 19 mai 1585 (3 E 284). Il est pourvu de l'office de notaire royal à Lyon de François Jacquin par lettres de provisions du 5 août 1588 et est reçu le 7 septembre suivant (BP 3646 f°35). Ses minutes sont conservées sous les cotes 3 E 4472 à 4484. Il résigne le 2 décembre 1622 en faveur de son fils François. A son tour, François Dodat est notaire à Lyon par lettres de provision du 14 décembre 1622 et est reçu le 13 juin 1623. Ses minutes sont conservées sous les cotes 3 E 4486 à 3 E 4491 et probablement 3 E 411. Il exerce jusqu'en 1647 et meurt avant septembre 1648. L'office passe alors à son fils Louis Dodat qui le cède fin 1650. (voir Cuer, de Bagneux, Faure-Jarrosion, *Archives notariales, notaires de Lyon*, Lyon, 1992, t. 1 pp 218-219). Sur Jean Dodat, procureur d'office à Lissieu, voir 3 E 676.



quarante pages à l'énumération des meubles du domaine en 1760. Cela nous renseigne, tout d'abord, sur la disposition intérieure du château : elle correspond exactement à celle du corps central du bâtiment actuel.

L'édifice comporte trois niveaux dont le dernier n'est constitué que de greniers, gardes meubles et chambres de domestiques. Le rez-de-chaussée comprend une cuisine, une chambre, deux grandes salles, une salle à manger, un grand escalier et un escalier de service, un vestibule. L'étage est constitué par six chambres avec cabinets, alcôves et chambres de domestiques, et les escaliers, vestibule, corridor. Contre le château, et près de la cuisine, est construit un petit « *bas* » (appentis). La chapelle est à l'emplacement qu'indique le plan de 1831 et une allée de marronniers est plantée du même côté du corps de logis.

Quant au mobilier, il indique un luxe certain mais un luxe passé. Les meubles sont presque tous usagés, hors de service, rompus... Il semble, d'autre part, qu'il règne un certain désordre : toutes les pièces ne sont pas habitées.

Dans une grande salle on trouve : « *douze fauteuils bois fayard garnis de jonc presque hors de service* », « *quatre grands bancs de jardin en partie rompus* »... « *une table, ses pieds dorés, son dessus en marbre, les pieds presque hors de service* »... Une pharmacie en verre et étain, vide ; dix petites tapisseries très usées, quatre portraits de famille, un miroir rompu...

Dans le cabinet qui donne sur la chapelle, on trouve plus de six cent cinquante volumes, sans compter deux cent soixante Mercure de France, qui témoignent d'une culture certaine. On remarque, à l'étage, un cabinet qui semble servir d'oratoire : christ en croix, bougeoirs, livres de dévotion y sont en évidence. L'inventaire s'achève avec la description des communs et celle de la chapelle.

Après le décès de sa femme en 1760, Antoine Trollier de Poncier, ancien conseiller d'honneur en la Cour des monnages, retourne au Bois-Dieu. C'est là qu'il meurt le 29 novembre 1762. Le domaine appartenant à ses filles, seuls ses biens propres sont inventoriés par le lieutenant de Chasselay.

Parmi des effets assez usés, on peut noter : trois perruques, une montre en argent, un cachet d'argent aux armes du défunt, « *trente carte géographiques trouvés distribués en différents appartements.* » La bibliothèque comprend des volumes classiques de littérature antique, quelques exemplaires de lectures pieuses et poétiques, mais l'on remarque les ouvrages techniques : agriculture, physique, mécanique, algèbre, grammaire et architecture sont les principaux sujets des livres d'Antoine Trollier. Mais il ne dédaigne pas l'actualité de l'époque puisqu'il conserve soixante-six volumes du mercure de France et quarante brochures « *traitant de diverse matière et affaire du temps* ».

De 1762 à 1815, Gabrielle et Marie-Madeleine Trollier, qui ne se marieront pas, vont conserver et laisser intact le château. Avec elles, vivra leur sœur cadette, Jeanne Trollier. On ne trouve nulle trace de transaction modifiant les limites du parc. Les demoiselles Trollier entretiennent néanmoins le domaine qui constitue leur principal revenu. Elles donnent à ferme leurs terres à des agriculteurs, ce qui ne va pas sans litiges. Ainsi en 1811, le sieur Perrin, mis en faillite, disparaît en abandonnant la ferme. Par ailleurs, des coupes sont effectuées dans les bois.

A l'époque révolutionnaire, et du fait de leur âge, les demoiselles Trollier se retirent à Lyon, rue du Bœuf, avec leur aumônier, le Père de Lasserre. Elles continuent à résider au Bois-Dieu, au moins pendant la belle saison. Les troubles de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ne semblent pas les atteindre. Un de leurs cousins, Louis Trollier de Chazelle, sera condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire de Lyon le 23 pluviôse an III. Le frère de ce dernier, Jean François

Trollier de Messimieux, condamné par le même tribunal en l'an II de la République, ne sera pas exécuté.

C'est Marie-Anne-Gabrielle, l'aînée, qui s'éteindra la première, le 23 février 1809, âgée de 77 ans. Jeanne décèdera l'année suivante, le 7 novembre 1810, à l'âge de 71 ans.

En ce début du XIXème siècle, les propriétés s'étendent sur près de 70 hectares de terres, prés, vignes, vergers et bois, dont 18 hectares sont clos de murs. La fortune des demoiselles Trollier est estimée à 60 000 francs de capital et 3 000 francs de revenus annuels.

Marie Madeleine reste seule, elle fait son testament olographe les 3 janvier et 1<sup>er</sup> avril 1812. Elle lègue le domaine Dodat, à Lissieu, au Père Lasserre, son aumônier. Marie Madeleine Trollier meurt en septembre 1815. Le domaine de Bois-Dieu, acquis par son aïeul cent dix-neuf ans plus tôt, passe à Mme Vve Rocoffort, son héritière universelle.

## Bois-Dieu depuis 1815

R. Gindre  
mai 1984

### Le château « Rocfort »

C'est le nom sous lequel il apparaît sur le cadastre de Lissieu de 1825 et sur les cartes d'état-major de la fin du XIXe siècle<sup>28</sup>. Sur le plan de Lyon et de ses environs, publié par J.B. Gadola à Lyon en 1855, figure le nom de « *Rochefort* ». Le plan des environs de Lyon d'après Cassini chez Vegezy à Lyon figurant sur le « *Nouveau plan géométral de la Ville de Lyon* » par Laurent Dignoscyo de 1822 indique seulement le nom « *le Baudy* »<sup>29</sup>.

A la mort de la dernière des trois demoiselles Trollier, Marie Anne Madeleine le 1<sup>er</sup> septembre 1815, à plus de 75 ans, les propriétés de Bois-Dieu ont été divisées en deux parts, en exécution du testament olographe du 3 janvier 1812, lequel désigne comme héritière universelle Mme veuve Rocoffort, âgée alors de 62 ans<sup>30</sup> :

- 1<sup>e</sup> part : le petit Domaine Dodat acquis par le père des demoiselles Trollier en 1741, situé au nord du hameau de Bois-Dieu, d'une contenance de 32 ha environ, est légué à l'Abbé Joseph Sauturon-Lasserre. Ce dernier est déjà fondé de pouvoir des demoiselles Trollier lors du règlement de la succession de Marie Anne Gabrielle en 1809. Il habite le 66 de la rue du Bœuf à Lyon, alors qu'elles occupent le 1<sup>er</sup> étage du n°62<sup>31</sup>.
- 2<sup>e</sup> part : le domaine de Bois-Dieu proprement dit, avec la maison, revient à Mme veuve Rocoffort qui la gardera jusqu'en 1829. Elle fut la voisine des demoiselles Trollier à la fois à Lyon, puisqu'en 1812 elle habitait rue du Bœuf Maison Boissieu, et à Lissieu puisqu'elle avait le château de Dommartin dont elle était dame (seigneur) et qui, situé à 1,5 km à vol d'oiseau, est visible de la maison de Bois-Dieu<sup>32</sup>.

Marie Catherine Octavienne Cantarelle, née en 1753, est veuve en premières noces de Jean Claude Luc Delaval, épousé en 1773, dont elle a eu quatre enfants, et veuve en secondes noces de François Agathe Rocoffort épousé en 1787<sup>33</sup>. Elle est issue d'une famille d'origine bourgeoise de Lyon qui a acquis la seigneurie de Dommartin en Lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>.

Agée de 75 ans, pour régler les héritages de ses maris (elle devait « deux rentes viagères ») et préparer le sien, Mme Rocoffort a des besoins d'argent : elle fait vendre tous les meubles se trouvant dans la maison. Elle cherche à vendre le domaine de Bois-Dieu dès 1828 et le morcellement de la propriété est même envisagé pour en tirer meilleur profit<sup>35</sup>. L'un de ses mandataires, M. Gourd, négociant à Lyon, vend en un an (de fin 1828 à fin 1829) pour 15.500 francs de terres à des propriétaires agriculteurs voisins et finalement achète le reste pour 70.000 francs le 30 décembre 1829, paiement avec intérêt pour moitié au 1<sup>er</sup> janvier 1834, pour moitié au 1<sup>er</sup> janvier 1835. Mme Rocoffort meurt peu après, le 9 mai 1830, à l'âge de 77 ans à son domicile du 1, rue des Trois Maries à Lyon.

<sup>28</sup> Service du Cadastre à Lyon

<sup>29</sup> Archives personnelles

<sup>30</sup> Archives Départementales du Rhône, 3 E 11039 et 59 J

<sup>31</sup> Archives de la famille Basset à Lyon, Archives Départementales du Rhône, 3 E 11039 et 59 J.

<sup>32</sup> Archives Départementales du Rhône, 3 E 11039

<sup>33</sup> Archives de la famille Basset à Lyon

<sup>34</sup> Archives de la famille Basset à Lyon

<sup>35</sup> Dans une lettre du 8 mai 1828, M. Chartron, par procuration de Mme Rocoffort du 20 mai 1827, charge M. Gensoul, major du Grand Hôtel Dieu, de « *donner dédite au fermier extra muros de Bois-Dieu, aux deux fermiers, ne pouvant pas savoir ce que deviendra le clos et si nous ne serons pas obligé de l'éventrer pour en tirer un meilleur parti* ». (Archives Départementales Rhône, 59 J)

Le domaine comprend 56 ha (456 bicherées<sup>36</sup>) dont 23 ha 28 ares (180 bicherées) sont clos de murs. Il est fait état de « *bâtiments de maître non encore parachevés* » et d'un projet de nouvelle clôture : « *tous les fonds qui sont séparés de l'ancien clos et tous ceux qui le touchent et qui vont être réunis par l'effet d'une nouvelle clôture...*<sup>37</sup> ».

### **Quels travaux réalisa Mme Rocoffort à Bois-Dieu ?**

La comparaison entre le cadastre de Lissieu de 1825, au 1/2500<sup>e</sup>, et le plan Gourd-Gavinet du 29 mai 1831, à l'échelle 1/1250<sup>e</sup>, apporte quelques éléments de réponse<sup>38</sup>. En 1825, le château, qui correspond bien à la partie centrale actuelle sans les ailes, comprend un prolongement vers le sud sur une dizaine de mètres, lequel ne figure plus sur le plan de 1831. Cela peut correspondre à la suppression d'une serre et, peut-être, d'une chapelle désaffectée, qui existaient dans la description du 29 mai 1690. On sait que lors de la bénédiction de la deuxième chapelle le 1<sup>er</sup> septembre 1698, il était fait état d'une ancienne chapelle « *trouvée très indécente et bastie en un lieu très incommode et sujet à tous les usages domestiques et qui sera incessamment démolie* ».

Il est probable que, depuis le règlement de la succession de M. Millière en 1734, le château, propriété pendant 80 ans d'abord d'une veuve puis de deux de ses trois filles restées célibataires, n'a guère fait l'objet de gros travaux de modernisation. M. Trollier vivait d'une pension octroyée par ses filles à la mort de son épouse en 1760. A sa mort, l'inventaire après décès de 1762 confirme que, si les Trollier étaient bien de noblesse de robe, ils ne vivaient plus sur un très grand train<sup>39</sup>.

### **La transition Gourd-Gavinet (1829-1837) et le plan de 1831**

Etienne Gourd, négociant à Lyon (rue du Bât d'argent en 1829, quai de la Feuillée en 1837), né en 1787, a 42 ans lorsqu'il achète Bois-Dieu. Il est marié depuis 1810 à Sophie Gavinet, née en 1788, fille d'un pharmacien. Il ne gardera la propriété que sept années.

Il continue les travaux de modernisation entrepris par Mme Rocoffort :

- en mai 1831 comme l'indique le plan cité plus haut, il a construit environ 1,5 km de murs. La nouvelle clôture englobant la partie ouest et sud du domaine actuel est terminée, mais l'ancienne clôture qui coupait en deux le clos actuel n'est pas encore démolie. A la vente à M. Fleurdelix en 1837, il sera indiqué que M. Gourd « *a lui-même reconstruit le bâtiment de maître* »<sup>40</sup>.
- après avoir terminé le mur de clôture, il est possible que M. Gourd-Gavinet ait terminé la rénovation complète du bâtiment à l'extérieur en lui ajoutant les deux ailes actuelles et en reprenant les façades à l'intérieur, en adoptant une nouvelle distribution et en meublant l'ensemble dans le style Restauration.

On ignore les raisons qui l'obligent à vendre Bois-Dieu. On sait seulement qu'en 1846 M. Gourd vit à Liège (Belgique) et que ses deux fils aînés à la même époque vivent à New York aux Etats-Unis<sup>41</sup>.

<sup>36</sup> Une bicherée : étendue de terrain suffisante pour semer un bichet de blé. Dans le Lyonnais, la bicherée est de 1.293 mètres carrés. On compte approximativement 8 bicherées par hectare (Nizier du Puitspelu, *Le Littré de la Grand' Côte*, Académie du Gourguillon, Lyon, 1903).

<sup>37</sup> Acte de vente Rocoffort-Gourd du 30 décembre 1829, notaire M<sup>e</sup> Joannard à Chasselay, archives de la famille Basset.

<sup>38</sup> Archives Départementales du Rhône, 59 J

<sup>39</sup> Archives de la famille Basset à Lyon

<sup>40</sup> Acte de vente Gourd-Fleurdelix du 4 avril 1837, notaire M<sup>e</sup> Tavernier à Lyon. Archives Mes Scribe et Barde à Lyon.

<sup>41</sup> Archives Départementales du Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu, tome 8, famille Gourd

Il est possible que M. Gourd ait eu des problèmes financiers sérieux puisque M. Fleurdelix, en achetant Bois-Dieu, devra lever des hypothèques en payant le solde de 8.000 francs dû aux héritiers de Mme Rocoffort et payer une rente viagère annuelle de 8.200 francs consentie par M. Gourd, par trois actes entre 1822 et 1831, à Mme Clémence Mourrat veuve de Guillaume Marechal, rentier demeurant place Louis le Grand<sup>42</sup>.

### Les Fleurdelix (1837-1895)

Joseph Marie Léon Fleurdelix, compte tenu des travaux d'amélioration réalisés par son prédécesseur, acquiert le domaine de Bois-Dieu le 4 avril 1837 dans de bonnes conditions financières. Il est alors âgé de 37 ans<sup>43</sup>.

La famille Fleurdelix est, d'après Chambeyron<sup>44</sup>, l'une des plus notables et des plus anciennes de la région de Rive de Gier :

- son aïeul à la 4<sup>ème</sup> génération, Gabriel Fleurdelix, était en 1664 capitaine châtelain, lieutenant du juge de la ville puis notaire royal ;
- son père, Jean Marie Fleurdelix, a été maire de Rive de Gier de 1808 à 1823. Le frère de ce dernier lui succède dans cette charge ;
- en 1801, son père et son oncle ont obtenu les nouvelles concessions accordées par le Consulat pour l'exploitation des mines de charbon des Verchères. Juste retour des choses car son grand-père, Claude Fleurdelix, s'était opposé en vain à la nouvelle réglementation de 1759 qui supprimait la possibilité pour chaque propriétaire de creuser à son gré pour extraire le charbon. La concession exclusive avait été donnée à la Compagnie fermière Lacombe.

Léon Fleurdelix devenu veuf s'était remarié en 1829 avec Antoinette Marie Charlotte Vincent de Vaugelas, issue d'une famille de la bourgeoisie lyonnaise fortunée puisqu'elle apportait en dot 200.000 francs. Elle a 30 ans quand son mari acquiert le domaine<sup>45</sup>.

La vie de la famille Fleurdelix est liée à celle de Lissieu. En effet, quelques mois après l'acquisition de Bois-Dieu, la sœur – Louise Anaïs – et le beau-frère de M. Fleurdelix – Charles Marie de Charrin – acquièrent le 2 janvier 1838 le château de La Roue et ses dépendances à Jean Camille Théodore du Rozier, député de la Loire, qui fit mettre en vente tout l'héritage de sa femme Marie Louise Guyot de Lissieu<sup>46</sup>. Pendant 21 ans, M. Fleurdelix (1838 à 1840, puis 1853 à 1859) et M. de Charrin (1840-1853) sont maires de Lissieu.

M Fleurdelix meurt prématurément en 1859, suivi par sa sœur, Mme de Charrin, en 1861. Leurs tombes sont toujours visibles à l'ancien cimetière de Lissieu au nord de l'église. On a un peu oublié que les différents successeurs des Fleurdelix à Bois-Dieu s'étaient engagés, dans les actes de vente<sup>47</sup>, à entretenir dans un état convenable la concession entourée

---

<sup>42</sup> Acte de vente Gourd-Fleurdelix du 4 avril 1837, notaire M<sup>e</sup> Tavernier à Lyon. Archives Mes Scrive et Barde à Lyon

<sup>43</sup> Acte de vente Gourd-Fleurdelix du 4 avril 1837, notaire M<sup>e</sup> Tavernier à Lyon. Archives Mes Scrive et Barde à Lyon. Archives Départementales du Rhône, Fonds Frécon, dossier bleu, tome 7, famille Fleurdelix.

<sup>44</sup> Chambeyron (J.B.), *Recherches historiques sur la ville de Rive de Gier*, Antonin Sablier, Rive de Gier, 1844, 147 p.

<sup>45</sup> Testament olographe de Léon Fleurdelix du 22 janvier 1858, cité dans l'acte de vente Devienne-Jacquemont du 16 février 1911, notaire M<sup>e</sup> d'Aubarède. Archives étude M<sup>e</sup> Benhaïm à Lyon

<sup>46</sup> Salomon (E.) *Les châteaux historiques du Lyonnais et du Beaujolais*, t. II. Edition de la République lyonnaise, Lyon, 1938

<sup>47</sup> Testament olographe de Léon Fleurdelix du 22 janvier 1858, cité dans l'acte de vente Devienne-Jacquemont du 16 février 1911, notaire M<sup>e</sup> d'Aubarède. Archives étude M<sup>e</sup> Benhaïm à Lyon. Acte de

d'une grille, disparue lors de la transformation de l'ancien cimetière en jardin public dans les années 1960.

### **L'apport des Fleurdelix à Bois-Dieu**

On manque de documents sur les travaux que lui et sa femme ont effectués. Mais l'examen des aménagements de la maison, des meubles et du Parc tels qu'ils sont restés depuis la mort de Mme Fleurdelix en 1895 jusqu'à la vente à Bréguet en 1973, permet de se faire une idée des changements intervenus au cours de cette période de 1837 à 1895.

S'il n'est pas certain que l'on doive aux Fleurdelix la restauration du château et l'addition des ailes qui sont peut-être l'œuvre des Gourd-Gavinet, une partie de l'aménagement intérieur, la modernisation de la ferme, la construction de la troisième chapelle, la transformation du parc, sont à mettre à leur actif et ont fait de Bois-Dieu l'une des plus belles propriétés des environs de Lyon.

- Le clos du plan de 1831 est agrandi d'un hectare environ par la construction du mur de pisé sur la Commune de Limonest dans le Bois d'Ars au-dessus du Vieil Etang.
- La ferme prend l'aspect qu'elle gardera jusqu'en 1976, date de sa démolition : un bâtiment est construit tout le long du mur nord. En face, l'ancien bâtiment provenant d'acquisitions et du regroupement de constructions diverses depuis le XVII<sup>e</sup> siècle est très fortement remanié, ce qui donne à l'ensemble de la cour de ferme une allure harmonieuse que l'on retrouve dans les réalisations analogues du Bassin Parisien et de la Sologne, avec des frontons triangulaires et des encadrements de portes et de fenêtres en brique rouge. Cette ferme comporte tous les aménagements et dispositifs techniques connus à l'époque en matière d'écurie, étable, fenils, pressoirs, caves, stockage du fumier, etc.
- M. Fleurdelix a su conserver les plus anciens bâtiments, comme le pigeonnier et le four à pain, en les intégrant harmonieusement dans l'ensemble.
- Il exploite directement la plupart des terres avec l'aide de domestiques dirigés par un maître valet.
- Le système hydraulique, s'il a été mis en place par ses prédécesseurs, est tout du moins amélioré :

Il faut rappeler que, sur ces terrains primaires à substrat de gneiss sur lesquels est installée la totalité du clos de Bois-Dieu, les sources sont rares. Une source existe à l'extérieur des murs, la terre des eaux, petit triangle de 700 m<sup>2</sup> situé de l'autre côté du chemin de Limonest au Sud de la Place de Bois-Dieu.

Un souterrain de 150 mètres de long a été creusé pour la mener près du château à l'emplacement de l'ancienne chapelle, c'est-à-dire plus près du bâtiment que l'actuelle. L'eau est redistribuée, soit par gravité dans un bassin à l'est de la salle d'ombrage, soit dans une citerne à la ferme, soit jusqu'à la serre (détruite en 1976) au nord-ouest du château. Notons la construction d'une superbe orangerie et l'installation de jets d'eau sur les bassins.

---

vente Jacquemont-Neyron du 29 novembre 1815. Minutes de l'étude de M<sup>e</sup> Ben Haim à Lyon, successeur de M<sup>e</sup> d'Aubarède.

Par une pompe à bras qui existait à côté de la chapelle en 1973, on dirigeait cette eau dans une citerne, à partir de laquelle l'eau sous pression parvenait à l'appartement de Mme Fleurdelix, pourvu en 1850 d'un système de W.C. avec effet d'eau.

- L'assainissement est amélioré : un souterrain partant de la cour de la ferme se rapproche du château, le longe à l'est et revient vers l'ouest en contournant l'aile sud. Il abrite tous les écoulements y compris ceux des écuries de la ferme. Ce dispositif est connu de gens qui vivent encore puisqu'il a servi pendant la dernière guerre à cacher les armes du maquis et les vélos.
- Une source captée alimentait le Nouvel Etang, construit avec son embarcadère vers 1860. Deux bassins en amont servaient de cressonnière et de vivier.
- Remplaçant les vergers d'arbres de plein vent entourant la maison depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, les Fleurdelix installent selon un demi-cercle un grand verger d'agrément d'arbres de basse tige comportant la plupart des variétés connues à l'époque. Avant son remplacement au cours des années 1930, son plan précis a pu être relevé.
- L'hiver, la glace de l'étang est cassée puis entreposée à proximité dans une glacière admirablement construite, démolie depuis 1973 pour des raisons de sécurité.
- Le parc est remodelé : le jardin à la Française, en terrasses, datant du XVII<sup>e</sup> siècle, est supprimé. La pente naturelle du terrain est rétablie, les murs des petits enclos près du château disparaissent.

Dans l'enclos maintenant à l'abri des risques de vaine pâture, on peut redessiner un parc à l'Anglaise avec plantation de bosquets et de bouquets d'arbres d'essences diverses. On introduit certaines essences exotiques telles que séquoias, tulipier de Virginie (près de l'étang), cèdres, pin laricio. Les arbres déjà existants sont mis en valeur : le grand chêne, qui est probablement contemporain des Baud et Claustrier, comme les grands platanes survivants d'un groupe formant cercle à l'emplacement d'un carrefour d'allées existant en 1831.

Dans tout le parc avaient été ouverts et bien entretenus des allées et chemins empierrés qui permettaient à M. et Mme Fleurdelix de se promener partout en calèche. Il y avait des paons dans le parc, des cygnes sur l'étang.

Le château est réaménagé dans le style et avec les équipements de l'époque :

- chauffage : en plus des cheminées dans la plupart des pièces, la moitié du rez-de-chaussée a été équipée d'un chauffage central à air chaud avec circulation par des conduits dissimulés dans les murs et plinthes et par des bouches obturables.
- salle de bain : carrelée, avec murs en céramique et baignoire encastrée.
- éclairage : on s'éclaire au moyen de grands lustres à bougies et de lampes à pétrole dont certaines très décoratives.
- mobilier : le château est entièrement meublé selon les styles Restauration et Louis Philippe, certaines pièces de meubles sombres en acajou, la plupart des autres pièces de meubles clairs en citronnier incrusté d'amarante.
- la somptueuse bibliothèque construite dans le style Restauration abritait dans ses huit vitrines plus de 2.000 ouvrages reliés du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle témoignait de la grande culture des Fleurdelix tant en histoire, en géographie, en histoire naturelle, qu'en littérature ancienne, classique et moderne.

Devenue veuve, Mme Fleurdelix n'a cessé de compléter cette collection dont on a conservé l'inventaire après son décès<sup>48</sup>.

---

<sup>48</sup> Archives personnelles

Sans enfant, vivant seule avec une demoiselle de compagnie et des domestiques, Mme Fleurdelix avait tenu à profiter de la possibilité que lui avait donnée son mari de conserver la pleine propriété de Bois-Dieu, à sa charge d'indemniser les neveux du défunt.

Elle recevait beaucoup à Bois-Dieu : le 1<sup>er</sup> étage était organisé pour cela avec neuf chambres d'hôtes dont une plus luxueuse, celle de la Chapelle. Les domestiques logeaient au 2<sup>e</sup> étage. Elle recevait :

- ses neveux (trois de Charrin et Neuvesel côté M. Fleurdelix, et cinq Devienne, de Ravignan et Vincent de Vaugelas côté Mme Fleurdelix),
- ses parents plus éloignés, comme les Neyron des Granges, les Thiollère de Lisle, les Godinot. Elle les accueillait avec leurs enfants, la place ne manquant pas.
- Elle recevait probablement des personnalités : bien que non vérifiée à ce jour, la tradition orale veut que le Maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, ait été invité à la chasse au Bois-Dieu.

### **L'après Fleurdelix (1895-1973)**

Mme Fleurdelix meurt à Lyon le 29 janvier 1895. On l'enterre dans l'ancien cimetière de Loyasse dans la sépulture de la famille Vincent de Vaugelas auprès de son père et de sa mère. Cette chapelle néogothique rappelle beaucoup, en plus petit, celle de Bois-Dieu : elle a dû être édifiée vers 1840. Comme M. Fleurdelix l'avait fait en 1858, elle lègue à la commune de Lissieu la somme de 1.000 francs.

Le Domaine s'étend alors sur 61 ha, 18 a, 91 ca. Jusqu'en 1973, ni la surface (vente à la société Bréguet en 1973 : 61 ha, 48 a, 51 ca), ni l'état des lieux, ne vont beaucoup changer<sup>49</sup>.

M. Fleurdelix de son vivant – soit de 1842 à 1854 – avait acquis 8 ha en huit achats s'ajoutant aux 53 ha que comportait le domaine en 1837 : il s'agit de terrains situés essentiellement sur la commune de Limonest au Bois d'Ars<sup>50</sup> et également sur celle de Lissieu le long du ruisseau Semanet.

Mme Fleurdelix, par des acquisitions de 1860 à 1883, a complété l'ensemble côté Semanet avec 2 ha en neuf achats. Au hameau de Bois-Dieu, elle a acheté en 1861 la maison Reverdy avec son droit de puisage dans le puits encastré dans le mur de la ferme. Cette maison est toujours propriété de la famille Neyron en 1984.

### **L'avant-guerre (1895-1940)**

Suivant les volontés exprimées par M. Fleurdelix dans son testament du 1<sup>er</sup> avril 1874, son neveu par les Vaugelas, André Devienne, époux de Marie Valérie de la Croix de Ravignan, désigné comme légataire universel, devient propriétaire de Bois-Dieu<sup>51</sup>. Propriétaire par sa femme du château de Chaponost<sup>52</sup> (Rhône), il ne conservera pas longtemps Bois-Dieu.

---

<sup>49</sup> Acte de vente Hoirie Neyron – S.C.C. de Bois-Dieu (Breguet Construction) du 3 décembre 1973. Minutes des études de M<sup>e</sup> Chaîne et M<sup>e</sup> Decieux à Lyon

<sup>50</sup> Bois d'Ars ou d'Arces : il tire son nom de celui des anciens seigneurs de Lissieu (milieu XVe à fin XVIe siècle) (Salomon). Par ailleurs « *C'est un bois d'Ars : se dit d'un endroit où l'on est pillé, volé. Quand on a un peu dépassé Limonest, en allant à Villefranche, on a le bois d'Ars à sa gauche. L'expression vient de ce que jadis l'endroit était célèbre par ses arrestations à main armée...* ». In Nizier du Puitspelu.

<sup>51</sup> Testament d'Antoinette Marie Charlotte Vincent de Vaugelas du 1er avril 1874 et codicilles. Minutes de l'étude de M<sup>e</sup> Ben Haïm à Lyon, successeur de M<sup>e</sup> d'Aubarède

<sup>52</sup> Signalons qu'aujourd'hui le parc de cette propriété a été loti ; mais le château, conservé, a trouvé une nouvelle utilisation.



Le 16 février 1911, il cède le Domaine à Charles Jacquemont. Ce dernier est prête-nom de l'Archevêque de Lyon<sup>53</sup>. Il faut se rappeler que les lois de 1900 et 1905 – sur les Congrégations et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat – ont fait prendre certaines précautions aux autorités religieuses.

Louis Neyron, industriel à Lyon, qui a créé la marque et l'usine Rasurel en 1884 et consacré jusque là tous ses moyens à son affaire, a besoin de repos. Il loue cette propriété, directement habitable puisque toute meublée. Puis, avec la guerre, l'Archevêché doit certainement remettre en question ses projets car il vend Bois-Dieu à M. Neyron. La propriété lui est vendue, avec tous les meubles, le 29 novembre 1915<sup>54</sup>.

Il effectue rapidement d'importantes réparations :

- remise en état des 2.600 mètres de murs de clôture peu entretenus depuis des décennies,
- installation de volets remplaçant les persiennes aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages,
- installation de deux circuits de chauffage central à eau.

M. Neyron ne profitera pas longtemps de Bois-Dieu : il décède en avril 1917, laissant une veuve âgée de 47 ans avec quatre enfants dont un garçon de trois ans, Jacques. Félicie du Louvat de Champollon, sa veuve, lui survivra pendant 45 ans. Comme Madame Millière et les demoiselles Trollier du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme Madame Rocoffort et Madame Fleurdelix au siècle suivant, de nouveau une femme préside aux destinées de Bois-Dieu.

Malgré des difficultés de tous ordres, Madame Neyron conservera Bois-Dieu jusqu'à sa mort. Elle lèguera à ses héritiers une propriété libre de toute hypothèque.

La période Jacquemont avait vu la mise en place de fermiers comme au temps des demoiselles Trollier. Madame Neyron, de souche terrienne, tient à s'occuper de plus près de son domaine : elle met en place un régisseur dans les années 1930.

La grande maison est occupée pendant les vacances du printemps à l'automne par les nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. A certaines périodes, avant et pendant la guerre, puis, vers 1955, elle sera habitée toute l'année.

C'est ainsi que son fils, Jacques, habite Bois-Dieu, et que son petit-fils, Michel, naît à Bois-Dieu en 1939 : il est baptisé dans la chapelle. Mais la disparition de Jacques, mort pour la France le 9 juin 1940 dans la Somme, bouleversera les projets de Madame Neyron pour Bois-Dieu.

### **Les événements de la guerre de 1939-1945 à Bois-Dieu**

Lors de l'invasion allemande de l'été 1940, la commune de Lissieu et celle de Chasselay sont le théâtre d'une des rares mais réelles tentatives de l'armée française au sud de la Loire pour arrêter les troupes allemandes : des combats acharnés ont lieu à Montluzin pour couper à l'ennemi l'accès de l'ancienne et de la nouvelle route nationale 6. Les tirailleurs sénégalais résistent avec courage mais sont finalement décimés. Les combats s'étendent jusqu'à Bois-Dieu qui se trouve à moins de trois kilomètres de Montluzin et moins d'un kilomètre de la route nationale où passent les Panzers. Un officier français est tué près de la Place de Bois-Dieu : il est enterré au pied du mur de la propriété. Un tirailleur, sérieusement blessé, se traîne près du vieux puits de Bois-Dieu.

---

<sup>53</sup> Acte de vente Jacquemont-Neyron du 29 novembre 1915. Minutes de l'étude de M<sup>e</sup> Ben Haïm à Lyon, successeur de M<sup>e</sup> d'Aubarède

<sup>54</sup> Acte de vente Jacquemont-Neyron du 29 novembre 1915. Minutes de l'étude de M<sup>e</sup> Ben Haïm à Lyon, successeur de M<sup>e</sup> d'Aubarède

Durant l'été 1944, les troupes allemandes battent en retraite, remontant les vallées du Rhône et de la Saône, poussées par les troupes françaises d'Afrique du Nord et harcelées par les maquis du Vercors et de l'Ardèche. Des éléments du maquis de Cluny occupent les grandes zones boisées de Bois-Dieu au Bois d'Ars. Des armes du maquis ont été cachées dans les souterrains de la ferme et deux voitures, une Matford peinte de trois grandes étoiles blanches, et équipée de pneus blindés, et une camionnette portant le drapeau tricolore, sont cachées dans les bois du Parc. On est en août 1944.

Un détachement d'une centaine de cavaliers mongols encadrés par des officiers allemands occupe le domaine pendant plusieurs jours, s'abritant dans les bois contre l'aviation.

Ils commencent à piller le bétail et à violer aux alentours de Bois-Dieu. Dès sa sortie du clos, le détachement se fait attaquer par le maquis et est presque aussitôt remplacé par 700 soldats allemands commandés par des officiers S.S. qui, redoutant des attaques du maquis, prennent toutes dispositions.

Ils occupent le parc et le château, pointant leurs canons en direction des bois et installant des mitrailleuses aux fenêtres de façade. Ils relèguent la famille dans la grande salle à manger dont toutes les portes sont gardées par des soldats en armes. Dans les bois, ils trouvent les véhicules cachés.

Le château est sauvé du pillage grâce au sang-froid des membres de la famille Neyron : l'un d'eux parvient à dialoguer en allemand avec les officiers et rend ainsi bien des services, tant à la famille qu'aux habitants du secteur.

Toute cette période est marquée par de nombreuses alertes et des bombardements visant la route nationale 6 et la voie ferrée. Le viaduc de la Chicotière, visé, est manqué : seul le parapet vole en éclats. Sous les vibrations intenses, la grande glace entre le premier salon et le billard se brise. Des arbres sont sectionnés par des obus dans le bas de la propriété.

Les grandes caves voûtées du XVII<sup>e</sup> siècle servent à abriter des membres de la famille, des personnes venues se réfugier à Bois-Dieu et des habitants du hameau. La cuisinière, sans cesse dérangée par les alertes, décide d'installer son fourneau et sa cuisine à la cave.

Les Allemands occupent également les châteaux de Montvallon et de la Barollière.

Enfin, le 3 septembre au matin, après un départ nocturne très discret des troupes allemandes, arrivent les éclaireurs des unités françaises d'Afrique du Nord. Sous le commandement du Général Brosset, elles viennent de libérer Lyon.

Un bataillon du 7<sup>e</sup> régiment de Chasseurs d'Afrique, soit plusieurs centaines d'hommes avec chars et jeeps, sont accueillis à Bois-Dieu dans une joie indescriptible.

C'est l'époque de la récolte des fruits et des cageots de poires sortent des réserves et sont distribués à profusion aux libérateurs.

Le bataillon s'installe pendant quelques jours dans le château et dans le parc.

En bordure de la propriété sur l'accotement d'un ancien virage rectifié de la route nationale n°6 se trouve un monument en forme de croix de Lorraine élevé à la mémoire des patriotes lyonnais exécutés par les Nazis à cet endroit.

En souvenir de ces événements historiques vécus à Bois-Dieu, des petits-fils de Madame Neyron avaient installé dans une pièce du deuxième étage du château une sorte de petit musée rassemblant des armes abandonnées lors des combats, des fragments de bombes,

des éclats d'obus et des munitions. Pour des raisons de sécurité, tous ces objets ont été remis à l'Armée vers 1955.

### **L'après-guerre (1945-1973)**

Madame Neyron est arrière-grand-mère en 1942 : elle est âgée de 72 ans. Ses très nombreux arrière-petits-enfants se rappellent tous le lama qui vécut plus de 15 ans dans le parc. Cadeau d'un riche Sud-Américain à un membre de la famille Neyron, ce camélidé causa bien des soucis au régisseur : plus d'une fois, la gendarmerie, informée par des automobilistes pour le moins étonnés, signala sa présence sur la route nationale n°6.

L'agriculture se transforme rapidement avec la mécanisation : dès l'après-guerre, le régisseur utilise un curieux tracteur à chenilles. Les grands gerbiers de la cour de la ferme et le bruit et la poussière, l'animation extraordinaire des jours de battage au mois d'août, disparaissent vers 1953-1954 avec l'arrivée des moissonneuses-batteuses ; comme ces engins ne passent par aucun des deux portails du clos, une brèche doit être ouverte pour laisser entrer à l'intérieur ces symboles de l'agriculture moderne...

Certains arbres du parc, cent ans après leur plantation, sont à leur apogée comme le grand tulipier de Virginie, les cèdres et les platanes ; d'autres vieillissent lentement comme le grand chêne ; enfin certains meurent et ne sont pas remplacés ; les lierres, parfois de véritables arbres, envahissent les murs et les détériorent ; des brèches apparaissent, comme à la suite d'une inondation au niveau du passage du ruisseau du Bois d'Ars : elles sont réparées.

Mais les frais d'entretien que nécessite une telle propriété ne sont plus en rapport avec l'usage que peut en faire la famille. Bois-Dieu connaît encore une grande journée de fête dans l'été de 1960. Madame Neyron a fait repeindre tous les volets et fenêtres du château, planter des rosiers polyantha dans les massifs, à l'occasion de l'ordination de son petit-fils, le Père Louis Pouzet, qui avait, jeune homme, vécu les événements de la guerre à Bois-Dieu. Il célèbre l'une de ses premières messes dans la chapelle construite par les Fleurdelix.

Après la mort de Madame Neyron à l'âge de 92 ans, le 7 novembre 1962, ses héritiers conserveront la propriété pendant 11 ans.

A cette époque, la Commune de Lissieu est confrontée au grave problème de construction de l'autoroute A6 qui la traverse sur plus de 4 kilomètres et pratiquement la coupe en deux. L'autoroute, construite en 1968, ne fait qu'effleurer la propriété Neyron pour la partie située sur la Commune de Limonest. Ainsi, en 130 ans, le clos de Bois-Dieu aura été épargné, à l'ouest par les tracés de la « *Route royale n°6* », puis par le tracé du chemin de fer passant sur la rive gauche du Semanet, puis à l'est par l'autoroute. L'autoroute apporte un changement considérable en matière d'urbanisme puisqu'elle met Bois-Dieu à 10-12 minutes du centre de Lyon.

Ces avantages n'échappent pas à une importante société de construction et de lotissement de la région parisienne qui cherche à s'implanter dans la région lyonnaise. Bois-Dieu, avec ses 60 ha d'un seul tenant, le prestige du domaine clos de murs de 43 ha ainsi que du château, sont des atouts décisifs.

Les négociations s'ouvrent d'abord entre l'Équipement, la Commune et le Promoteur. Ce dernier établit un projet technique. Il obtient que la Commune de Lissieu décide la création d'une Zone d'Aménagement Concerté en vue d'y faire construire 350 pavillons, et prépare les grandes lignes d'une convention Commune-Promoteur. Il négocie ensuite avec les héritiers Neyron. Il sait qu'il peut conserver le château et la chapelle et en prend l'engagement devant les vendeurs.

La vente est signée le 3 décembre 1973 par-devant Maîtres Chainé et Decieux, notaires à Lyon. L'arrêté de Z.A.C. est signé par le Préfet du Rhône en février 1974. La convention de Z.A.C. est passée entre la Municipalité et le Promoteur le 2 octobre 1974, le Maire agissant en vertu d'une délibération du 20 février 1974.

Il est indiqué clairement dans l'annexe VII de ce contrat que le Promoteur s'engage à restituer à la Commune en 1979 le rez-de-chaussée (400m<sup>2</sup>) pour des locaux socioculturels et une cantine.

La ferme est démolie en 1976 avec le vieux pigeonnier et le four à pain du XVII<sup>e</sup> siècle.



Armes de Jacques Millière, conseiller du Roy, receveur des tailles de la Généralité de Lyon, propriétaire de Bois-Dieu

(*Armorial de la Généralité de Lyon*, f°49, Bibl. Nat., vers 1697)